

Planifier pour mieux gérer le risque d'inondation

# Direction départementale des Territoires

Service de l'Eau et des Risques

Bureau Prévention des Risques Naturels et Hydrauliques



PRÉFET DE LA CÔTE-D'OR

# PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES D'INONDATION

# DE l'OUCHE, TILLE AVAL ET AFFLUENTS DE LA COMMUNE DE TRECLUN

# Note de présentation

Vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral

n° 382

du

2 4 JUIN 2014

Le Préfet,

Pascal MAILHOS

Réalisation hydratec / ASCONIT

Edition: Décembre 2013





# SOMMAIRE

1	DI	EMARCHE NATIONALE DE LUTTE CONTRE LES INONDATIONS	7
2	LE	E PPRI : ROLE – ELABORATION – CONTENU	8
	2.1	ROLE DU PPRI	
	2.2	LA ZONE D'ETUDE	
		PERIMETRE D'ETUDE	
	2.4		
		CONTENU DU PPRI	
3		YDROLOGIE DE L'OUCHE, DE LA TILLE AVAL ET DE LEURS AFFLUENTS	
J	3.1		
		PRESENTATION DES BASSINS VERSANTS	
		2.2 Le Suzon	
	3.	2.3 La Tille	14
		2.4 La Norges	
		2.5 Le Crosne et l'Arnison	
	3.3	STATIONS DE MESURE DES DEBITS	15
	3.4	CRUES HISTORIQUES	16
		4.1 Crues de l'Ouche	
		4.2 Crues de la Norges	
	3.	4.3 Crues de la Tille	18
	3.5	LE LAC KIR	18
	3.6	CRUES DE REFERENCE	18
4	DI	EFINITION DE L'ALEA INONDATION	20
	4.1	CONSTRUCTION ET CALAGE DU MODELE HYDRAULIQUE	
	4.2	DEFINITION DE LA CRUE DE REFERENCE	
	4.3	CARACTERISATION DES NIVEAUX D'ALEA	
	4.4	SYNTHESE DES ALEAS SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE	
5	RI	ECENSEMENT DES ENJEUX	23
	5.1	LA CLASSIFICATION DES ENJEUX	23
	5.2	METHODOLOGIE DE RECENSEMENT DES ENJEUX	
		2.1 L'occupation du sol	
	5	2.2 Les enjeux spécifiques	25
	5	2.3 La consultation des acteurs locaux	26
	5	2.4 Le rendu cartographique	26

	5.3 S	NTHESE DES ENJEUX SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE	26
6	ZON	AGE REGLEMENTAIRE	27
1	ANN	EXE 1 : REPERES DE CRUES	30
2	ANN	EXE 2 : ANALYSE HYDROLOGIQUE : AJUSTEMENTS STATISTIQUES	31
	2.1 M	ETHODOLOGIE DE DETERMINATION DES DEBITS DE CRUE	31
	2.1.1	Calcul du débit décennal	
	2.1.2	Calcul des débits de pointe supérieurs à décennaux	
	2.2 S	NTHESE	34
	2.2.1	Débits de crue de l'Ouche à Plombières-lès-Dijon	34
	2.2.2	Débits de crue de l'Ouche à Crimolois	
		Débits de crue du Suzon à Ahuy	
	2.2.4	Débits de crue de la Norges à Genlis	40
	2.2.5	Débits de crue de la Tille à Cessey-sur-Tille	42
	2.2.6	Débits de crue du Crosne	44
	2.2.7	Débits de crue de l'Arnison	44
	2.3 S	NTHESE DES DEBITS DE PROJET	46
3	ANNI	EXE 3 : MODELISATION HYDRAULIQUE	47
	3.1 Pr	RESENTATION	47
		Généralités	
		Crues modélisées	
		Aire d'étude, emprise du modèle	
		DNSTRUCTION DU MODELE HYDRAULIQUE	
	3.2.1	Le logiciel de simulation HYDRARIV	
	3.2.2		
	3.2.3	Schématisation	
	3.2.4		
	3.2.5		51

# Table des illustrations

Tableau 1 - Caractéristiques de l'Ouche et de son bassin versant	13
Tableau 2 - Caractéristiques de la Tille et de son bassin versant	15
Tableau 3 - Caractéristiques de la Norges et de son bassin versant	15
Tableau 4 - Caractéristiques des stations hydrométriques	16
Tableau 5 - Débits estimés au pont de Plombières-lès-Dijon pour les crues historiques	17
Tableau 6 - Débits et périodes de retour des crues historiques, estimation des débits décennal et centen au droit des stations de mesure	
Tableau 7 - Estimation des débits décennal et centennal sur les cours d'eau ne disposant pas de station de mesure	

# GLOSSAIRE

Bassin versant : surface délimitée par des points hauts sur laquelle tous les ruissellements sont collectés vers un point bas correspondant à un fossé ou un cours d'eau.

**Bief :** secteur d'un cours d'eau compris entre 2 chutes ou 2 séries de rapides. Généralement, les vitesses du courant y sont faibles.

**Crue**: gonflement d'un cours d'eau dû à des apports pluviométriques importants jusqu'à débordement de son lit mineur; la cote du cours d'eau en crue est alors nettement supérieure à sa cote habituelle.

Curage: Extraction de matériaux alluviaux dans le lit de la rivière provoqué soit par l'homme (curage mécanique) soit par les écoulements de crue (curage hydraulique).

Les curages mécaniques sont interdits dans les lits mineurs des cours d'eau. Ils peuvent toutefois être autorisés dans certains cas (nécessité pour la sécurité des personnes par exemple) après établissement d'une demande d'autorisation.

**Embâcle**: terme général désignant un amoncellement de troncs d'arbres, de débris divers dans un cours d'eau, pouvant former obstacle lors d'une crue.

**Etiage** : débit le plus faible de l'année, ou niveau moyen des basses eaux établi sur plusieurs années d'observation.

Exutoire : point de déversement d'un bassin versant.

Hydrogramme : courbe représentant les débits en fonction du temps en un point donné (lors d'une crue).

Laisse de crue : limite supérieure atteinte par les écoulements de crue et matérialisée en général par des dépôts d'alluvions ou de corps flottants (bois morts,...).

Ligne d'eau : profil en long de la surface d'un courant d'eau dans un canal ouvert dit "à surface libre" ou dans un cours d'eau.

Lit majeur : zone d'écoulements occupée par une rivière en crue (plaine d'inondation).

Lit mineur : chenal d'écoulement creusé par la rivière pour les débits ordinaires (débits non débordants).

**Modèle mathématique :** outil de simulation informatique permettant de calculer avec les formules de l'hydraulique les conditions de débit et de hauteur en fonction du temps en tout point d'un cours d'eau, et de représenter ainsi les écoulements dans les conditions d'aménagement actuelles ou futures. La représentation des modèles peut être filaire ou bidimensionnelle.

Module : débit moyen du cours d'eau.

Morphologie du lit : description de la forme du fond et du tracé du cours d'eau, et de ses évolutions dans le temps et dans l'espace.

Nappe phréatique, nappe libre : eau qui se trouve dans la zone de saturation du sous-sol. Cette eau peut alimenter ou drainer des cours d'eau superficiels.

**Période de retour**: La période de retour d'une crue T, exprimée en années, correspond à la crue maximale, exprimée en m³/s, observée une fois dans ce laps de temps T. Par exemple la crue décennale est l'événement maximal ne pouvant se produire que 10 fois sur une durée de 100 ans ; l'intervalle entre deux événements décennaux peut être inférieur à 10 ans ou supérieur à plusieurs décennies. Les deux crues les plus fortes sur une période de 100 ans seront au moins cinquantennales.

**Protection de berge** : ouvrage hydraulique servant à stabiliser la berge et à supprimer les érosions. Les protections peuvent être de plusieurs types : enrochements, murs en béton, gabions, plantations,...

Recalibrage: action consistant à reprofiler le lit et les berges dans le but d'agrandir la section hydraulique de la rivière. Le recalibrage peut entraîner un déséquilibre hydrodynamique du cours d'eau (déséquilibre entre la capacité de transport et la charge solide de la rivière) et se révéler à terme inefficace voir dangereux (réalluvionnement progressif du lit, érosion régressive du fond,...).

Remous : perturbation de la ligne d'eau se propageant vers l'amont et provoquée par une influence aval.

Rugosité du lit : grandeur utilisée en hydraulique pour caractériser la résistance aux écoulements d'une conduite ou d'un cours d'eau. Pour un cours d'eau, le coefficient de rugosité intègre l'aspect des berges et du lit (taux d'encombrement, enrochements éventuels, broussailles, perré en béton,...).

# 1 DEMARCHE NATIONALE DE LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

Le risque inondation constitue le principal risque naturel en France. L'Etat met ainsi en œuvre une politique de prévention des risques, qui vise à permettre un développement durable des territoires en assurant une sécurité maximum des personnes et un très bon niveau de sécurité des biens. Cette politique poursuit les objectifs suivants :

- Mieux connaître les phénomènes et leurs incidences,
- Assurer lorsque cela est possible une surveillance des phénomènes naturels,
- Sensibiliser et informer les populations sur les risques les concernant et sur les moyens de s'en protéger,
- Prendre en compte les risques dans les décisions d'aménagement,
- Adapter et protéger les installations actuelles et futures aux phénomènes naturels,
- Tirer des leçons des événements naturels exceptionnels qui se produisent.

Le Plan de Prévention des Risques naturels est l'outil privilégié de cette politique.

## 2 LE PPRI : ROLE - ELABORATION - CONTENU

#### 2.1 ROLE DU PPRI

Les Plans de Prévention des Risques d'inondation sont établis en application des articles L562-1 et suivants et R562-1 et suivants du code de l'environnement. Le PPRI inondation répond aux objectifs suivants :

- prévenir les dommages aux biens et aux activités existantes et futures en zone inondable,
- prévenir le risque humain en zone inondable,
- maintenir le libre écoulement et la capacité d'expansion des crues en préservant l'équilibre des milieux naturels.

Pour ce faire, ces plans ont pour objet, en tant que de besoin :

- 1° de délimiter les zones exposées aux risques, en tenant compte de la nature et de l'intensité du risque encouru, d'y interdire tout type de construction, d'ouvrage, d'aménagement ou d'exploitation agricole, forestière, artisanales, commerciales ou industrielles ou, dans le cas où les constructions, ouvrages, aménagements ou exploitations agricoles, forestières, artisanales, commerciales ou industrielles pourraient y être autorisés, prescrire les conditions dans lesquelles ils doivent être réalisés, utilisés ou exploités;
- 2° de délimiter les zones qui ne sont pas directement exposées au risque mais où des constructions, des ouvrages, des aménagements ou des exploitations agricoles, forestières, artisanales, commerciales ou industrielles pourraient aggraver des risques ou en provoquer des nouveaux et y prévoir des mesures d'interdiction ou des prescriptions telles que prévues au 1°;
- 3° de **définir** les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde qui doivent être prises, dans les zones mentionnées au 1° et au 2°, par les collectivités publiques dans le cadre de leurs compétences, ainsi que celles qui peuvent incomber aux particuliers ;
- 4° de **définir** dans les zones mentionnées au 1° et au 2°, les mesures relatives à l'aménagement, l'utilisation ou l'exploitation des constructions, des ouvrages, des espaces mis en culture ou plantés existants à la date de l'approbation du plan qui doivent être prises par les propriétaires, exploitants ou utilisateurs.

#### 2.2 LA ZONE D'ETUDE

La zone d'étude concerne 17 communes de la vallée de l'Ouche aval, de la Tille aval et de leurs affluents :

Champdôtre

Crimolois

Fauverney

Genlis

Longeault

Longvic

Neuilly lès Dijon

• Plombières lès Dijon

Pluvault

Pluvet

Pont

Rouvres en Plaine

Tart l'Abbaye

Tart le Bas

Treclun

Trouhans

Varanges

La zone d'étude concerne les inondations par débordements de l'Ouche, de la Tille aval et de leurs principaux affluents :

Le Suzon,

- Le Crosne,
- · La Norges,
- L'Arnison,
- L'Abreuvail,
- · La Neige Rose,
- · Le Gondevin.

#### 2.3 PERIMETRE D'ETUDE

Le périmètre d'étude du présent PPRI concerne le territoire de la commune de Treclun.

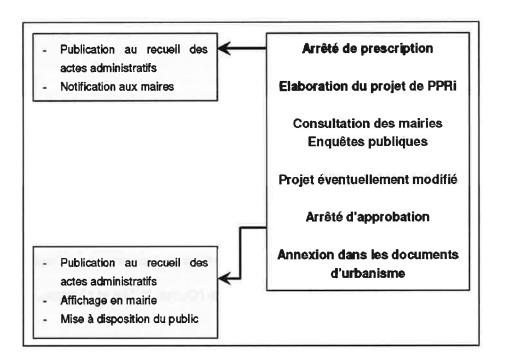
Cette commune est impactée par les débordements de l'Ouche, la Tille et l'Arnison.

#### 2.4 PROCEDURE D'ELABORATION DU PPRI

L'élaboration du PPRI est menée par le préfet qui désigne le service déconcentré de l'Etat qui sera chargé d'instruire le projet.

La procédure normale d'élaboration d'un PPRI comporte six phases :

- 1) arrêté de prescription par le préfet. Cet arrêté est publié et notifié aux maires, il comporte les modalités de concertation.
- 2) élaboration du projet.
- 3) consultation des conseils municipaux des communes concernées, autres consultations éventuelles (conseils généraux, régionaux, du centre national de la propriété forestière, de la chambre d'agriculture) et enquête publique.
- 4) projet éventuellement modifié.
- 5) arrêté d'approbation du PPRI par le préfet qui est publié, affiché en mairie. Le dossier est mis à disposition du public.
- 6) Annexion dans les documents d'urbanisme (POS, PLU, ...).



#### 2.5 CONTENU DU PPRI

Le document final du PPRI se compose d'une note de présentation, de documents graphiques et d'un règlement.

La note de présentation expose : les raisons de la prescription du PPRI, les phénomènes naturels connus, les aléas, les enjeux, les objectifs recherchés pour la prévention des risques et le choix du zonage.

Les documents graphiques sont composés de 3 jeux de cartes présentant : l'aléa, les enjeux au regard de la vulnérabilité, le zonage réglementaire.

Le règlement précise : les mesures d'interdiction, d'autorisation et les prescriptions, les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde. Le règlement mentionne, le cas échéant, celles des mesures dont la mise en œuvre est obligatoire et le délai fixé pour leur mise en œuvre.

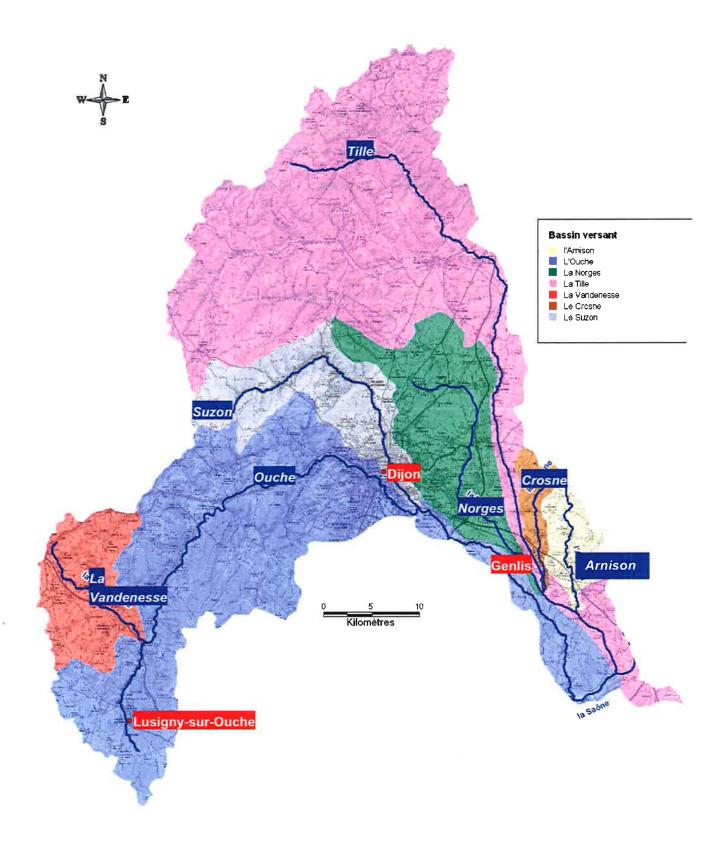
# 3 HYDROLOGIE DE L'OUCHE, DE LA TILLE AVAL ET DE LEURS AFFLUENTS

L'analyse hydrologique a pour objectif de quantifier les débits de crue de l'Ouche, de la Tille aval et de leurs principaux affluents ; elle s'appuie sur une étude statistique des débits mesurés sur le bassin versant et sur une étude détaillée des crues historiques : mécanismes de genèse et fréquences d'occurrence.

Ces éléments permettent de définir les caractéristiques des événements de référence pour lesquels ont été réalisées les cartes d'aléa.

#### 3.1 GENERALITES

La carte ci-après présente les bassins versants de l'Ouche et de la Tille, ainsi que les sous bassins versants de leurs principaux affluents.



La géologie du bassin est complexe avec des secteurs marneux peu perméables et une dominante de formations calcaires perméables (karst), influençant les débits d'étiages. Ce bassin versant présente deux unités structurales :

• les plateaux calcaires jurassiques à l'Ouest de Dijon (Arrière Côte et Montagne),

• le fossé d'effondrement tectonique Saône-Bresse à l'Est de Dijon.

La pluviométrie moyenne annuelle touchant le bassin versant est de l'ordre de 850 mm, ce qui est comparable avec la moyenne nationale. Les orages peuvent être violents et générer des lames d'eau importantes en quelques heures (cumul de la pluie journalière de retour 10 ans de 55 à 60 mm). Compte tenu de la modestie des altitudes et de la faiblesse des pluies hivernales, le rôle de la neige sur les crues de l'Ouche et de la Tille est plutôt faible.

#### 3.2 Presentation des bassins versants

#### 3.2.1 L'Ouche

L'Ouche est un affluent rive droite de la Saône d'une longueur totale de 95 km. Son bassin versant a une surface totale de 931 km². Les caractéristiques géométriques du bassin de l'Ouche jusqu'à la confluence avec la Saône sont données dans le Tableau 1.

Etendue	Linéaire du cours d'eau (km)	Bassin versant (km²)
De la source à Dijon	51	655
De la source à la confluence avec le Suzon	62	844
De la source à la confluence avec la Saône	95	931

Tableau 1 - Caractéristiques de l'Ouche et de son bassin versant

L'Ouche prend sa source à une altitude de 375m dans le sud du département de la Côte d'Or sur la commune de Lusigny-sur-Ouche. A l'amont de Dijon, la vallée de l'Ouche est caractérisée par un large bassin versant.

L'Ouche traverse le **lac artificiel du Chanoine Kir** avant d'entrer dans Dijon. Ce lac occupe une surface de 38 ha pour une profondeur d'environ 3.5 m. Le niveau d'eau est régulé par deux vannes situées à l'aval du lac et capables de laisser transiter un débit de 230 m³/s, c'est-à-dire supérieur au débit centennal. Audelà de ce débit, le niveau dans le lac augmenterait.

A l'aval de l'agglomération, l'Ouche rejoint la vallée basse qui est constituée par un bassin versant plus étroit large de 2 km en moyenne. Elle se jette en rive droite de la Saône à Echenon.

La **pente générale** de la rivière est faible et n'excède pas **2 pour mille** à partir de l'aval de Lusigny-sur-Ouche; les écoulements y sont par conséquent relativement lents.

#### 3.2.2 Le Suzon

Le Suzon est un affluent de l'Ouche d'une longueur totale de 40km (de la source jusqu'à la confluence avec l'Ouche). Son bassin versant, caractérisé par un fort taux de boisement, a une surface totale de 190km². La longueur et la superficie du bassin versant intercepté, depuis sa source jusqu'à la limite de commune de Dijon, sont respectivement de 30km et 150km².

Il prend sa source sur la commune de Trouhaut au niveau de Fontaine Merle à une altitude de 425m et se jette dans l'Ouche à Longvic après avoir traversé l'agglomération dijonnaise en souterrain.

La géologie du bassin est caractérisée par une dominance de calcaires fortement karstifiés induisant la présence d'importantes réserves d'eaux souterraines. La nature géologique du bassin explique également le caractère non pérenne de la rivière sur une bonne partie de son cours (entre Val Suzon Bas et Dijon).

Le Suzon est sensible aux évènements orageux intenses et alterne les régimes d'écoulement nuls et de type torrentiels.

Dans la traversée de Dijon, le Suzon reçoit les **eaux pluviales des secteurs urbanisés de Dijon**, Talant et Fontaine-lès-Dijon via les réseaux d'eaux pluviales, les avaloirs de rues et les surverses du réseau unitaire.

#### 3.2.3 La Tille

La **Tille** est un **affluent rive droite de la Saône** d'une longueur totale de 83 km. Son bassin versant présente une surface totale de 1310 km². Il est limité au Nord par le plateau de Langres, à l'Ouest par les sommets de St Seine l'Abbaye et l'agglomération Dijonnaise et enfin à l'Est par la plaine alluviale de la Saône.

La Tille prend sa source sur le plateau de Langres en Cote d'Or au niveau de la commune de Salives et se jette dans la Saône aux Maillys. Ses principaux affluents sont l'Ignon, la Norges, le Crosne et l'Arnison.

De la source jusqu'à Lux, la Tille a un tracé relativement naturel. A partir de Beire-le-Chatel, la Tille a été déplacée afin d'alimenter des moulins à eau ce qui a conduit à l'artificialisation du cours d'eau dans la partie aval.

La géologie du bassin est caractérisée par une dominance de **calcaires** fortement karstifiés à l'amont induisant la présence d'importantes réserves d'eaux souterraines.

Les caractéristiques géométriques du bassin versant jusqu'à la confluence avec la Saône sont données dans le **Tableau 2**.

LA TILLE			
Etendue	Linéaire du cours d'eau (km)	Bassin versant (km²)	
De la source à Cessey-sur-Tille	61	744	
De la source à la confluence avec la Norges	70	785	
De la source à Champdotre	75	1100	

Tableau 2 - Caractéristiques de la Tille et de son bassin versant

#### 3.2.4 La Norges

La **Norges** est un **affluent rive droite de la Tille** d'une longueur totale de 33 km. Son bassin versant a une surface totale de **268 km²**. Elle prend sa source à une altitude de 265 m au centre du village de Norges-la-Ville et se jette en rive droite de la Tille en aval de la commune de Genlis. Les caractéristiques géométriques de son bassin versant jusqu'à la confluence avec la Tille sont données dans le **Tableau 3**.

L	A NORGES	
Etendue	Linéaire du cours d'eau (km)	Bassin versant (km²)
De la source à Magny sur Tille en amont de la confluence avec le Champaison et le Gourmerault	25	208
De la source à Genlis	29	264
De la source à la confluence avec la Tille	33	268

Tableau 3 - Caractéristiques de la Norges et de son bassin versant

#### 3.2.5 Le Crosne et l'Arnison

Le Crosne et l'Arnison sont tous deux des affluents rive gauche de la Tille.

- Le Crosne a une longueur totale de 14km. Son bassin versant a une surface totale de 32km².
  Il prend sa source sur la commune de Binges au lieu dit « Lanblin-Haut » et se jette dans la Tille en aval de Genlis au même niveau que la confluence entre la Norges et la Tille.
- L'Arnison est un affluent de la Tille d'une longueur totale de 18 km (de la source jusqu'à la confluence avec la Tille). Son bassin versant a une surface totale de 56 km².

Il prend sa source sur les communes de Tellecey et Cirey-lès-Pontailler et se jette dans la Tille à Champdotre en aval des confluences du Crosne et de la Norges avec ce même cours d'eau.

#### 3.3 STATIONS DE MESURE DES DEBITS

Le **réseau de mesures** permettant la surveillance des crues de l'Ouche et de ses principaux affluents se compose sur le secteur concerné ou en amont immédiat de celui-ci de :

- Ouche: 6 stations (dont 3 actuellement en fonctionnement);
- Tille aval :
  - 1 station sur la Norges (actuellement en fonctionnement),
  - 3 stations sur la Tille (dont 2 actuellement en fonctionnement).

Les caractéristiques des stations présentes sur les cours d'eau étudiés sont données dans le Tableau 4.

Station	Cours d'eau	Années de mesure	Bassin versant contrôlé
Plombières les Dijon	Ouche	1964 -2013	651 km²
Chèvre Morte	Ouche	jusqu'en 2001	
Dijon [3 ponts]	Ouche	1963 -1970	674 km²
Longvic	Ouche	1963 - 1974	689 km <sup>2</sup>
Crimolois	Ouche	1963 -2013	873 km²
Trouhans	Ouche	1967 -2013	902 km²
Genlis	Norges	1963 -2013	264 km²
Cessey sur Tille	Tille	1963 -2013	884 km²
Champdôtre	Tille	1967 -2013	1 258 km²
Maillys	Tille	1967 -1993	1 310 km²

Tableau 4 - Caractéristiques des stations hydrométriques

Les stations situées en aval du bassin versant de l'Ouche sont soumises à l'influence des niveaux d'eaux de la Saône (Trouhans, Les Maillys). A ce titre les hauteurs mesurées ne permettent pas de connaître les débits réels.

En conséquence ces 2 stations n'ont pas été retenues dans le cadre de l'analyse des débits.

#### 3.4 CRUES HISTORIQUES

La connaissance des crues historiques est fondamentale pour la compréhension des écoulements en crue sur l'ensemble du bassin versant. Des **rencontres** avec les différents syndicats de rivière, les communes et les riverains ont été réalisées.

L'analyse bibliographique des études existantes et les enquêtes de terrain ont permis de recueillir des repères de crue, qui ont été nivelés par un géomètre. Ces repères concernent principalement les crues de 1965 et 2001 sur l'ensemble des cours d'eau concernés.

L'ensemble des repères de crue collectés est présenté en annexe 1.

#### 3.4.1 Crues de l'Ouche

Les **crues historiques** marquantes de l'Ouche ont eu lieu en 1866, 1910, 1930, 1965, 1968, 1982, 1996 et 2001.

On reconnaît ici les grandes **crues d'ampleur plus régionale** (Bassin Parisien et Doubs/Saône : crue de l'hiver 1982, crues de 1910 et 1930, Grand Est de la France : crue de mars 2001, vicennale sur la Saône, Rhône moyen : crue de 1996, décennale, Loire Moyenne : crue de 1866) ; seules les crues de 1965 et 1968 semblent avoir été plus locales.

Pour les crues les plus **anciennes** (1866-1910-1930), **aucune station n'était en place** pour mesurer et restituer les hydrogrammes de crue. Les sources bibliographiques sont cependant relativement abondantes et la DREAL Bourgogne dispose d'une chronique de hauteur au pont de Plombières-lès-Dijon pour les crues les plus fortes de ces 150 dernières années (source : Atlas des zones inondables de la Région Bourgogne – Vallée de l'Ouche – Juillet 1995).

A partir de 1965, les hydrogrammes de crue ont pu être mesurés à la station de Plombières-lès-Dijon. Le débit maximal de la crue d'octobre 1965 a été estimé à 177 m'/s (jaugeage à la pointe de crue aux Trois Ponts- Etude des inondations de l'Ouche dans l'agglomération dijonnaise pour une crue de type 1965 - Sogréah 1994).

Les débits de pointe évalués ou estimés à la station de Plombières pour ces différentes crues historiques sont présentés dans le **Tableau 5**.

Crue	Débit de pointe
1866	195 m³/s
1910	180 m³/s
1930	172 m³/s
oct-65	177 m³/s
nov-68	152 m³/s
déc-82	134 m³/s
déc-96	111 m <sup>3</sup> /s
mars-01	151 m³/s

Tableau 5 - Débits estimés au pont de Plombières-lès-Dijon pour les crues historiques

La **plus forte crue connue** à Plombières-lès-Dijon est celle de **1866 avec 195 m** /s. Pour cette crue, le rapport des Ponts et Chaussées du département de la Côte d'Or indique qu'elle est survenue après une chute d'eau de 95 mm en 36 heures sur le bassin de l'Ouche, le maximum de pluie atteignant 120 mm sur certains points du bassin.

De nombreux débordements ont été recensés pendant la crue d'octobre 1965. A l'amont de Dijon, des **échanges ont eu lieu entre l'Ouche et le canal**. Dans la traversée de Dijon, les inondations au droit de l'usine de Chèvre Morte et de l'hôpital psychiatrique en amont de la rue Hoche ont été en partie provoquées par **l'obstruction des vannes du lac Kir par un ouvrage provisoire**. A l'aval, les villages ont été submergés. Suite à cette crue, de nombreux travaux de curage, rectification du lit, aménagements et endiguements de l'Ouche ont été réalisés.

La crue de **décembre 1982** quant à elle, avait été précédée de **conditions pluviométriques assez exceptionnelles** avec 104 mm de précipitations enregistrées en novembre 1982 et 71 mm en octobre. Le total des précipitations de décembre s'élevait quant à lui à 125 mm, soit 2 fois la normale du mois.

La succession de précipitations intenses sur de courtes périodes et/ou leur survenue sur des sols déjà humides engendrerait les plus fortes crues de l'Ouche.

La crue de mars 2001 a quant à elle été marquée par la rupture d'une digue en rive gauche de l'Ouche à Varanges qui a favorisé des inondations sur une grande partie de la plaine en aval. De manière générale, les débordements étaient plus localisés que pour la crue de 1965.

#### 3.4.2 Crues de la Norges

Les crues marquantes sont 1965, 1970, 1982, 2001 et 2006.

La seule commune concernée sur la zone d'étude par des inondations de la Norges est **Genlis**. Les crues mentionnées n'ont pas entraîné d'inondations importantes. En **mars 2001**, la Norges coulait à **pleins bords**.

#### 3.4.3 Crues de la Tille

Les crues les plus importantes identifiées sur la Tille sont celles de 1866, 1910, 1955 et 1965.

Les informations disponibles ne permettent pas de caractériser précisément les crues de 1866 et 1910. La crue de 1965 est consécutive à des **précipitations exceptionnelles** provoquant des pertes de vie humaines et d'importantes destructions.

De nombreuses autres crues ont provoqué des débordements du cours d'eau. On peut citer notamment les crues de 1968, 1970, 1977, 1978, 1980, 1981, 1982, 1983, 1984, 1986, 1991, 1993, 1994, 1995, 1996, 2001 et 2006.

Les communes concernées par les inondations de la Tille sur le secteur d'étude sont Genlis, Longeault, Pluvault, Pluvet, Tréclun, Champdôtre. Les zones les plus impactées par ces inondations sont situées à la limite entre les communes de Longeault et Pluvault et sur la commune de Pluvet. On peut noter que le niveau important de la Tille et son endiguement provoquent des débordements de ses affluents : le Gondevin à Pluvet et l'Arnison à Treclun.

#### 3.5 LE LAC KIR

Le niveau d'eau est régulé par deux vannes situées à l'aval du lac et capables de laisser transiter un débit de 230 m³/s, c'est-à-dire supérieur au débit centennal, en maintenant le niveau du lac à la cote de régulation de 242.30 mNGF. Au-delà de ce débit, le niveau dans le lac augmenterait.

#### 3.6 CRUES DE REFERENCE

Une analyse statistique des débits maxima annuels permet de définir la période de retour des crues historiques mesurées sur les cours d'eau jaugés, et de définir les débits de période de retour centennale.

La période de retour d'une crue exprime en années la probabilité de voir se produire un tel événement chaque année. Par exemple, une crue de période de retour 2 ans a un risque sur deux d'être atteinte ou dépassée chaque année.

Une crue centennale est une crue qui a un risque sur 100 d'être atteinte ou dépassée chaque année. Cependant, une crue centennale ne se produit pas tous les 100 ans.

0				0400	1866		1965		2001	
Cours d'eau	Station	BV (km²)	Q10 (m³/s)	Q100 (m <sup>3</sup> /s)	Débit (m³/s)	T (ans)	Débit (m³/s)	T (ans)	Débit (m³/s)	T (ans)
Ouche	Plombières	655	112	200	195	85	177	56	151	30
Ouche	Crimolois	867	134	239	-	1.5	194	43	171	27
Norges	Genlis	264	40	88	-		53	25	37	<10
Tille	Cessey- sur-Tille	744	52	57	-	æ	0 <b>≒</b> :	×	53.8	25

T: période de retour, en années

Tableau 6 - Débits et périodes de retour des crues historiques, estimation des débits décennal et centennal au droit des stations de mesure

Le tableau ci-après donne les débits caractéristiques retenus sur le Crosne et l'Arnison, ne disposant pas de stations de mesure des débits.

Cours d'eau	Surface BV (km²)	Q10 (m³/s)	Q100 (m <sup>3</sup> /s)
Crosne	32	9	16
Amison	56	14	25

Tableau 7 - Estimation des débits décennal et centennal sur les cours d'eau ne disposant pas de stations de mesure

Le détail de l'analyse statistique des débits de crue est présenté en annexe 2.

## 4 DEFINITION DE L'ALEA INONDATION

#### 4.1 CONSTRUCTION ET CALAGE DU MODELE HYDRAULIQUE

Un modèle hydraulique est un outil informatique de calcul qui permet :

- de reconstituer des crues historiques connues,
- de simuler des crues plus fortes encore.

Le modèle hydraulique permet de définir les secteurs inondés pour un événement hydrologique donné, et de quantifier les vitesses d'écoulement et les hauteurs de submersion en tout point de ces secteurs.

Pour ce faire, il s'appuie sur une schématisation du lit mineur, du relief de la vallée et des ouvrages (ponts, vannes...).

Les calculs des conditions d'écoulement sont effectués pour différentes hypothèses de débits des cours d'eau.

Un modèle numérique de simulation des écoulements des vallées aval de l'Ouche, de la Tille et de leurs affluents est mis en œuvre afin de définir l'aléa inondation par débordements, à partir de levés topographiques détaillés :

La vallée de l'Ouche de sa source jusqu'à la confluence avec la Saône a été divisée en 4 grandes entités aboutissant à la construction de 4 sous-modèles distincts :

- Modèle OAM : l'Ouche en amont du lac Kir et la Vandenesse,
- Modèle SUZ : le Suzon en amont de Dijon,
- Modèle DIJ: l'Ouche et le Suzon dans la traversée de Dijon (du lac Kir à la confluence Ouche/Suzon),
- Modèle OAV : l'Ouche, la Tille et leurs affluents en aval de Dijon jusqu'à la confluence avec la Saône.

Le modèle OAV a servi spécifiquement à la réalisation des études de PPRI des 17 communes de l'Ouche, de la Tille aval et leurs affluents. Il a été construit à partir de levés topographiques détaillés :

- Profils en travers du lit mineur de l'Ouche (tous les 50m environ), la Tille, affluents et biefs secondaires,
- Plans cotés de l'ensemble des ouvrages hydrauliques (ponts, vannes, seuils...),
- Levé photogrammétrique et laser aéroporté (LIDAR) du lit majeur couvrant l'ensemble du bassin versant.

Le détail de la modélisation hydraulique mise en œuvre est présenté en annexe 3.

Le modèle est calé sur la crue de mars 2001, par comparaison avec les repères de crue et les informations qualitatives sur le déroulé de l'inondation recueillis sur le terrain dans le cadre d'enquêtes spécifiques effectuées auprès des riverains et des communes.

La crue de 1965, plus forte que celle de 2001, n'a pas été retenue pour le calage du modèle compte tenu des nombreuses modifications des conditions d'écoulement survenues depuis (curages, endiguements, ...).

#### 4.2 DEFINITION DE LA CRUE DE REFERENCE

La circulaire du 24 janvier 1994 précise que l'événement de référence à retenir pour l'aléa est « la plus forte crue connue et, dans le cas où celle-ci serait plus faible qu'une crue de référence centennale, cette dernière ».

Compte tenu des conclusions de l'étude hydrologique, la crue de référence centennale est retenue pour la définition de l'aléa. Le modèle hydraulique est repris pour simuler la crue centennale.

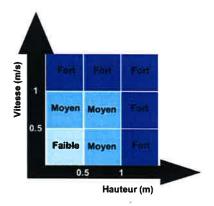
#### 4.3 CARACTERISATION DES NIVEAUX D'ALEA

Les niveaux d'aléa sont déterminés en fonction de l'intensité des paramètres physiques de l'inondation de référence, qui se traduisent en termes de dommages aux biens et de gravité pour les personnes :

- hauteurs de submersion, calculées par croisement entre les résultats du modèle hydraulique et la topographie levée,
- vitesses d'écoulement calculées par le modèle.

#### Trois classes d'aléa sont ainsi définies, et reportées sur la carte d'aléas :

- Aléa fort : hauteur d'eau supérieure à 1m ou vitesse d'écoulement supérieure à 1m/s.
- Aléa moyen : hauteur d'eau comprise entre 0,5m et 1m si la vitesse est inférieure à 1m/s, ou vitesse d'écoulement comprise entre 0,5m/s et 1m/s si la hauteur d'eau est inférieure à 1m.
- Aléa faible : hauteur d'eau inférieure à 0,5m, et vitesse inférieure à 0,5m/s.



#### 4.4 SYNTHESE DES ALEAS SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE

En rive droite de la Tille, le territoire communal est inondé par des débordements en provenance de l'Ouche plus en amont au niveau des communes de Varanges et Tart-le-Bas. La digue en rive droite de la Tille empêche les eaux débordées de rejoindre le lit mineur de la Tille. Les écoulements s'étendent dans tout le lit majeur vers la commune de Champdôtre et submerge la D110a qui relie Tart-l'Abbaye à Treclun en plusieurs endroits.

En rive gauche de la Tille, les débordements se produisent au niveau du ruisseau du Gondevin à la limite de commune avec Pluvet. Les écoulements s'étendent le long de la rue du Grand Vay avant de rejoindre la Tille au niveau de la passerelle de la rue Davault.

Au niveau de la confluence de la Tille et de l'Arnison, le niveau de la Tille ne permet pas à l'Arnison de s'écouler correctement et engendre des débordements le long de ce dernier, en rive droite comme en rive gauche. Le long de l'Arnison, la zone inondable atteint la rue Davault et la rue du Chaignot ainsi que la D31 plus en amont.

## 5 RECENSEMENT DES ENJEUX

Le recensement des enjeux consiste à faire un inventaire des biens et des activités qui sont situés dans l'emprise de la zone inondable d'occurrence centennale.

L'objectif est d'identifier et de qualifier les différents enjeux potentiellement soumis au risque d'inondation. Le croisement de la carte des enjeux avec celle de l'aléa permettra de définir le zonage réglementaire et le règlement qui l'accompagne.

Le guide méthodologique PPRI définit l'évaluation des enjeux comme une « étape indispensable de la démarche qui permet d'assurer la cohérence entre les objectifs de prévention des risques et les dispositions qui seront retenues. Elle sert donc d'interface avec la carte des aléas pour délimiter le plan de zonage réglementaire, préciser le contenu du règlement, et formuler un certain nombre de recommandations sur les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde ».

#### 5.1 LA CLASSIFICATION DES ENJEUX

Le choix des enjeux à recenser et la méthodologie appliquée sont issus :

- des recommandations du Guide méthodologique de réalisation des Plans de Prévention des Risques;
- de la nomenclature réalisée par la Commission de Validation des Données pour l'Information Spatialisée (COVADIS). Ce travail vise à standardiser les données géographiques des Plans de Prévention des Risques Naturels et Technologiques.

La nomenclature « PPRI » a été élaborée comme suit :

- les catégories principales sont issues du paragraphe 3.3 du guide PPRT,
- les sous-catégories des ERP sont celles définies par les articles R123-18 et R123-19 du code de la construction et de l'habitation.

Les enjeux répertoriés sont les suivants :

#### I. Zones urbanisées

Zones résidentielles :

Habitat dense

Habitat peu dense

Habitat diffus

Projet d'urbanisation future

Parcs et jardins

Zones d'activités économiques :

Zones d'activités commerciales

Zones industrielles

Zones d'activités futures

Zones d'activités artisanales et sièges d'entreprise

Exploitation agricole

Zone d'activité artisanale Ancienne sablière

#### Zones d'infrastructures particulières :

Réseau routier

Réseau ferré

Canalisation de matière dangereuse

#### II. Zones naturelles et agricoles

#### Zones naturelles:

Forêt

Zones naturelles non boisées

Zones humides

Réseau hydrographique/surfaces en eau

#### Zones agricoles:

Prairies agricoles/Pâturages

Grande culture

Peupleraies

Jardins familiaux

#### III. Etablissements recevant du public

Structures d'accueil pour personnes âgées

Salle des fêtes

Restaurants et débits de boissons

Etablissements d'enseignement

Bibliothèques

Etablissements de soins

Etablissements de culte

Administrations

Etablissements sportifs couverts

#### IV. Espace ouvert recevant du public

Espaces de loisirs / Terrain de sport

Terrain de jeux pour enfants

Aire d'accueil des gens du voyage

Cimetière

#### V. Ouvrage ou équipement d'intérêt général

Caserne de pompiers

Zone militaire

Déchetterie

Château d'eau

Ancienne décharge

Stations de pompage, de traitement, de captage ou poste de relèvement

Station d'épuration

Postes électriques ou téléphoniques

#### VI. Enjeu patrimonial

Château Lavoir Site / Zone archéologique

#### 5.2 METHODOLOGIE DE RECENSEMENT DES ENJEUX

Le recensement des enjeux repose dans un premier temps sur l'analyse de l'occupation des sols qui vise à délimiter les espaces urbanisés et les zones d'expansion des crues. Les zones d'expansion des crues correspondent aux espaces naturels et agricoles qui sont « non urbanisés ou peu urbanisés et peu aménagés ».

Dans un second temps, l'inventaire des enjeux a consisté en l'identification d'enjeux spécifiques qui touchent à la sécurité et aux fonctions vitales des territoires, tels que les établissements recevant du public, les activités économiques, ...

L'identification des enjeux a été faite sur la base d'une analyse documentaire et de la consultation des acteurs locaux.

#### 5.2.1 L'occupation du sol

L'analyse de l'occupation du sol repose sur la définition :

- des zones urbanisées : zones d'habitat (dense, peu dense, diffus, habitat futur), zones d'activités économiques (commerciales, industrielles, zones d'activités futures);
- des zones naturelles (forêt, zone naturelle non boisée, zones humides,...) et agricoles (prairies, grandes cultures, jardins familiaux,...).

L'identification, la localisation et la qualification des espaces urbanisés et des zones peu ou pas urbanisées ont été réalisées par l'interprétation de Corine Land Cover, du SCAN 25 et des photographies aériennes.

Les projets d'urbanisation future ont été recueillis auprès des élus locaux lors des visites de terrain.

#### 5.2.2 Les enjeux spécifiques

L'identification des enjeux spécifiques repose sur l'inventaire et la caractérisation des éléments suivants :

- Établissements recevant du public : structures d'accueil pour personnes âgées, salles des fêtes, restaurants, bibliothèques, écoles, administrations,...
- Espaces ouverts recevant du public : terrain de sport, terrain de jeux pour enfants, cimetière.
- Ouvrages ou équipements d'intérêt général : SDIS, postes électriques ou téléphoniques, STEP, poste de relèvement AEP, station de pompage, de captage AEP, déchetterie,...
- Enjeux patrimoniaux : château, lavoir, ...

Les enjeux spécifiques ont été recensés sur la base d'une analyse documentaire (sites Internet des communes, base de données Mérimée, Pages Jaunes, Google Earth,...).

Cette analyse documentaire a été complétée par une visite de terrain et la consultation des maires de chaque commune (voir paragraphe suivant pour la présentation du déroulement de la consultation des acteurs locaux).

#### 5.2.3 La consultation des acteurs locaux

La consultation des acteurs locaux est une étape essentielle pour l'inventaire des enjeux. Elle permet de :

- Valider et compléter les enjeux inventoriés à partir de l'analyse documentaire,
- Prendre en compte une dimension prospective du territoire en inventoriant les projets d'urbanisation future,
- Prendre des photographies.

Les élus (maire et/ou leurs représentants) de chaque commune ont été consultés. Cette consultation s'est déroulée en cinq étapes :

- Envoi préalable aux maires d'un courrier accompagné d'un guide d'entretien (janvier 2011)
- Prise de rendez-vous avec les maires et/ou leurs adjoints (mars/avril 2011)
- Entretiens sur place (sauf pour 1 commune : entretien téléphonique) et visites de chaque commune (mai 2011)
- Envoi des comptes-rendus avec un projet de carte (juin 2011)
- Corrections et validation des comptes-rendus modifiés (juin/juillet/août 2011)

#### 5.2.4 Le rendu cartographique

Les enjeux inventoriés ont été digitalisés sous SIG puis cartographiés sur fond cadastral au 1/5 000ème.

#### 5.3 SYNTHESE DES ENJEUX SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE

Les enjeux recensés sur la commune de Tréclun concernent des habitations. Une partie du centre bourg de la commune est située en zone inondable. Il n'y a pas d'activités commerciales ou industrielles en zone inondable, la seule activité économique recensée en zone inondable est une partie d'une exploitation agricole.

La mairie et l'école situées dans le même bâtiment se trouvent en limite de la zone inondable, ainsi que la quasi-totalité de la salle des fêtes. Seuls deux petits garages servant de stockage et d'atelier municipaux sont situés en zone inondable.

Sont également situés en zone inondable deux postes de transformation EDF et un poste téléphonique.

La D110a reliant Tart-l'Abbaye à Treclun est submergée en plusieurs endroits en crue centennale.

#### 6 ZONAGE REGLEMENTAIRE

Le plan de zonage réglementaire traduit cartographiquement sur l'ensemble du territoire soumis à l'aléa inondation les mesures d'interdiction, d'autorisation et les prescriptions d'aménagement ainsi que les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde mises en œuvre ; il est fondé sur le **croisement** entre la carte d'aléas, qui indique la nature et l'intensité des risques naturels, et la carte des **enjeux**. Ce croisement permet d'évaluer le **risque**.

#### Deux classes de zonage sont ainsi retenues :

- Les zones rouges :
  - 1. Secteurs situés en aléa fort, quelle que soit l'occupation du sol,

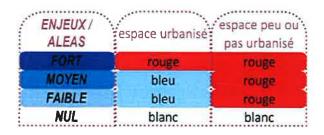
Ces secteurs correspondent aux zones exposées aux risques mentionnées à l'article L 562-1 du code de l'environnement repris dans le paragraphe 2.1 de la présente note de présentation.

2. Champs d'expansion des crues et axes d'écoulement à préserver afin de ne pas aggraver l'aléa en amont ou en aval, quel que soit l'aléa défini (faible, moyen ou fort).

Ces secteurs de champ d'expansion de crue correspondent, en fonction de la nature de l'aléa, aux zones exposées au risque là où l'aléa est qualifié de « fort », et aux zones qui ne sont pas directement exposées aux risques là où l'aléa a été qualifié de « moyen ou faible ».

- Les zones bleues : elles correspondent aux secteurs où de forts enjeux sont relevés, avec un aléa faible à moyen :
  - 1. Centres urbains,
  - 2. Parkings, voiries,
  - Zones urbanisées en périphérie : équipements, activités, habitat en périphérie.

Ces secteurs correspondent aux zones qui ne sont pas directement exposées au risque mentionnées à l'article L 562-1 du code de l'environnement repris dans le paragraphe 2.1 de la présente note de présentation.



# **ANNEXES**

# 1 ANNEXE 1: REPERES DE CRUES

Des enquêtes de terrain ont permis de recenser les repères de crue visibles sur l'ensemble du territoire de l'Ouche, de la Tille aval et de leurs affluents.

Chaque repère de crue identifié a fait l'objet d'une fiche, avec plan de situation, photographie, coordonnées de la personne qui nous a renseignés. Ces repères de crue sont ensuite rattachés au NGF.





#### FICHE DE REPERE DE CRUE - M24

Identifiant:

**M24** 

Cours d'eau:

Tille

Source de donnée:

Atlas des Zones Inondables de la Tille

aval - Silène 2004 (L6) M. Michelot

Commune / Lieu-dit:

Champdôtre

Adresse:

Moulin de Champdôtre

Coordonnées:

X= 824221

Y= 2246955

Date de l'évènement: Mars 2001

Hauteur:

Cote:

188.15 m

Référence:

Au niveau du sol dans la cours du Moulin.

Précision:

Témoignage direct.

Commentaire:

Champdôtre e Pâquie

Plan de situation



Photo







# FICHE DE REPERE DE CRUE - M25

Identifiant: **M25** 

Cours d'eau:

Tille

Source de donnée:

PPRI Ouche - Silène 2006 (L30)

Commune / Lieu-dit:

Champdôtre

M. Mourolin

Adresse:

Rue de l'Ouche

Coordonnées:

X= 824611

Y= 2246483

Date de l'évènement: Mars 2001

Hauteur:

187.19 m Cote:

Référence:

Au niveau du sol, à l'angle de la maison.

Précision:

Témoignage direct, précision altimétrique

moyenne (10 à 20 cm près).

Commentaire:

Plan de situation	Photo
Champdôtre  186  186  PEC  187  IEC  187  IEC  188  188  188  188  188  188  188  1	





#### FICHE DE REPERE DE CRUE - M25b

Identifiant: M25b

Cours d'eau:

Tille

Source de donnée:

Atlas des Zones Inondables de la Tille

Commune / Lieu-dit:

Champdôtre

aval - Silène 2004 (L4)

Photographie

Rue d'Ouche

Coordonnées:

X= 824623

Y= 2246493

Date de l'évènement: Mars 2001

Hauteur:

187.05 Cote:

Référence:

Adresse:

Niveau de la gouttière de la maison

Précision:

Témoignage direct

Commentaire:

186

Plan de situation



Photo







## FICHE DE REPERE DE CRUE - M25c

Identifiant: M25c

Cours d'eau:

Tille

Source de donnée:

PPRI Ouche - Hydratec 2011

Commune / Lieu-dit:

Champdôtre

M. Landry

Adresse: 16 Grande Rue

Coordonnées:

X= 824743

Y= 2246507

Date de l'évènement: Mars 2001

Hauteur:

Cote: 187.05

Référence:

Limite de l'inondation sur la route

Précision:

Bonne

Commentaire:

Plan de situation	Photo
O/5 C Champdôtre	
le Mizso le Pâquie	







#### FICHE DE REPERE DE CRUE - M26

Identifiant: **M26** 

Cours d'eau:

Tille

Source de donnée:

PPRI Ouche - Silène 2006 (L31)

Commune / Lieu-dit:

Champdôtre

M. le Maire

Adresse:

Grande Rue, rive gauche de la Tille, à

l'amont du pont de la RD 976.

Coordonnées:

X= 824592

Y= 2246357

Date de l'évènement: Mars 2001

Hauteur:

Cote: 187.18 m

Référence:

Bord supérieur de la vanne.

Plan de situation

Précision:

Témoignage direct, précision altimétrique

moyenne (10 à 20 cm près).

Commentaire:

186 le Pâquie











#### FICHE DE REPERE DE CRUE - 028

Identifiant: **028** 

Cours d'eau:

Tille

Source de donnée:

Atlas des Zones Inondables de la Tille

as des zones mondables de la Tille

aval - Silène 2004 (L10) DDE Cote d'Or Commune / Lieu-dit:

Champdôtre

188.48 m

Adresse:

Moulin de Champdôtre

Coordonnées:

X= 824197

Y= 2246998

Date de l'évènement: 1965

1903

Marque sur la facade amont du Moulin en

rive gauche du bief.

Hauteur : Précision:

Cote:

Témoignage direct.

Commentaire:

Référence:

Plan de situation

Photo

Champdôtre

le Pâquie







## FICHE DE REPERE DE CRUE - 029

Identifiant: 029

Cours d'eau:

Tille

Source de donnée:

Atlas des Zones Inondables de la Tille

Commune / Lieu-dit:

Champdôtre

aval - Silène 2004 (L5) M. Michelot

Adresse:

Moulin de Champdôtre

Coordonnées:

X= 824273

Y= 2246969

Date de l'évènement: 1965

Hauteur:

Cote: 188.53 m

Référence:

Seuil de la porte d'entrée.

Précision:

Témoignage direct.

Commentaire:

Plan de situation Photo 186







### FICHE DE REPERE DE CRUE - 030

Identifiant: **O30** 

Cours d'eau:

Tille

Source de donnée:

Atlas des Zones Inondables de la Tille

Commune / Lieu-dit: aval - Silène 2004 (L9)

Champdôtre

DDE Cote d'Or

Coordonnées:

X= 824573

Y= 2246321

Date de l'évènement: 1965

Hauteur:

Cote: 187.21 m

Référence:

Adresse:

Marque sur la face aval de la culée rive

Pont de la RD 976 sur la Tille.

droite du pont.

Précision:

Témoignage direct.

Commentaire:

Champdôtre 186 le Pâqui

Plan de situation







#### FICHE DE REPERE DE CRUE - 07

Identifiant: **07** 

Cours d'eau:

Ouche

Source de donnée:

PPRI Ouche - Silène 2006 (L8)

Commune / Lieu-dit:

Fauverney

M. Poulleau

Adresse:

13 rue Saint Georges

Coordonnées:

X= 812172

Y= 2254375

Date de l'évènement: 1965

Haute

Au niveau du haut de la plinthe du couloir d'entrée.

Hauteur:

Cote: 210.39 m

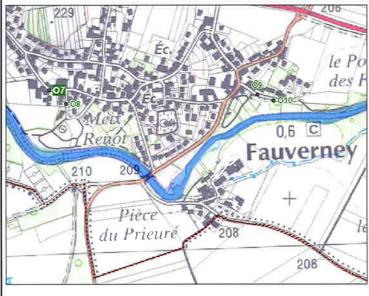
r Précision:

Témoignage direct.

Commentaire:

Référence:

Plan de situation











#### FICHE DE REPERE DE CRUE - 08

Identifiant:

80

Cours d'eau:

Ouche

Source de donnée:

PPRI Ouche - Silène 2006 (L9)

Commune / Lieu-dit:

Fauverney

Mme Thibert

Adresse:

8 rue Rousselain

Coordonnées:

X= 812230

Y= 2254327

Date de l'évènement: 1965

Hauteur:

Cote:

209.7 m

Référence:

Seuil de la porte d'entrée

Précision:

Témoignage direct, précision altimétrique

moyenne (10 à 20 cm près).

Commentaire:

des F 0,6 C auverne du Prieuré

Plan de situation









#### FICHE DE REPERE DE CRUE - 09

Identifiant: 09

Cours d'eau:

Ouche

Source de donnée:

PPRI Ouche - Silène 2006 (L6)

Commune / Lieu-dit:

Fauverney

M. le Maire

Adresse:

19, rue d'Aval

Coordonnées:

X= 812888

Y= 2254360

Date de l'évènement: 1965

Hauteur:

Cote: 208.01 m

Référence:

Cote prise au niveau du sol de la cour, au

pied d'un souche.

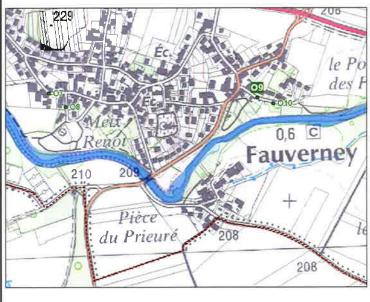
Précision:

Témoignage direct, précision altimétrique

moyenne (10 à 20 cm près).

Commentaire:

Plan de situation









#### FICHE DE REPERE DE CRUE - 010

Identifiant: 010

Cours d'eau:

Ouche

Source de donnée:

PPRI Ouche - Silène 2006 (L7)

Commune / Lieu-dit:

Fauverney

M. le Maire

Adresse:

21 rue d'Aval

Coordonnées:

X= 812943

Y= 2254339

Date de l'évènement: 1965

Hauteur:

Cote:

207.18 m

Référence:

Cote prise au niveau du sol, face au n°21

Précision:

Témoignage direct, précision altimétrique

moyenne (10 à 20 cm près).

Commentaire:

Plan de situation









#### FICHE DE REPERE DE CRUE - M6

Identifiant: **M6** 

Cours d'eau:

Ouche

Source de donnée:

PPRI Ouche - Silène 2006 (L13)

Commune / Lieu-dit:

Genlis

M. Bordot

Adresse:

Ferme sur la RD 25 à la sortie de Genlis

en direction de Varanges.

Coordonnées:

X= 817677

Y= 2252714

Date de l'évènement: Mars 2001

Hauteur:

199.32 m Cote:

Référence:

Entaille dans le mur sur le coin gauche de

l'entrée.

Précision:

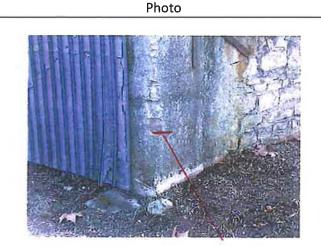
Témoignage direct.

Commentaire:

Cote identique pour la crue de 1965 (RC26).

gent

Plan de situation









#### FICHE DE REPERE DE CRUE - M7

Identifiant: **M7** 

Cours d'eau:

Ouche

Source de donnée:

PPRI Ouche - Silène 2006 (L14)

Commune / Lieu-dit:

Genlis

M. Prudent

Adresse:

27 route de Dijon

Coordonnées:

X= 817728

Y= 2252998

Date de l'évènement: Mars 2001

Hauteur:

Cote:

198.92 m

Référence:

Trace au bas des portes.

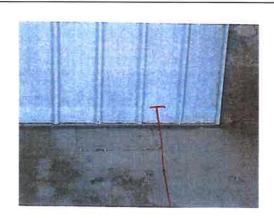
Précision:

Témoignage direct.

Commentaire:

gent

Plan de situation







## FICHE DE REPERE DE CRUE - M8

Identifiant:

**M8** 

Cours d'eau:

Ouche

Source de donnée:

PPRI Ouche - Hydratec 2011

Commune / Lieu-dit:

Genlis

M. Prudent

Adresse:

27 rue de Dijon

Coordonnées:

X= 817760

Y= 2253035

Date de l'évènement: Mars 2001

Hauteur:

Cote: 198.85

Référence:

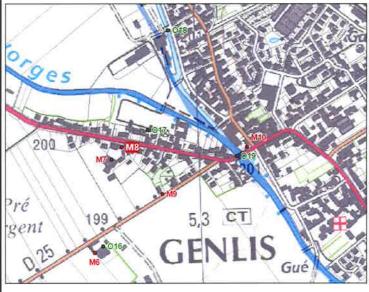
Première marche de l'escalier d'accès à la

maison.

Précision:

Commentaire:

Plan de situation











#### FICHE DE REPERE DE CRUE - M9

Identifiant:

**M9** 

Cours d'eau:

Ouche

Source de donnée:

PPRI Ouche - Silène 2006 (L12)

Commune / Lieu-dit:

Genlis

M. le Maire

Adresse:

RD 25 à la sortie de Genlis en direction

de Varanges.

Coordonnées:

X= 817882

Y= 2252893

Date de l'évènement: Mars 2001

Hauteur:

Cote: 199.04 m

Référence:

Limite de la peinture jaune sur une borne

kilométrique, (hauteur évalué à partir d'une

photo).

Précision:

Témoignage direct, précision altimétrique

moyenne (10 à 20 cm près).

Commentaire:

Submersion de la route entre Varanges et Genlis.

Plan de situation gent







#### FICHE DE REPERE DE CRUE - M10

Identifiant: M10

Cours d'eau:

Ouche

Source de donnée:

Atlas des Zones Inondables de la Tille

aval - Silène 2004 (L27)

M. Tissot

Commune / Lieu-dit:

Genlis

Adresse:

1 rue Jean-Jaurès

Coordonnées:

X= 818140

Y= 2253036

Date de l'évènement: Mars 2001

Hauteur:

Cote: 197.80 m

Référence:

Bordure de massif dans le jardin.

Précision:

Témoignage direct, précision altimétrique

moyenne (10 à 20 cm près).

Commentaire:

Plan de situation











#### FICHE DE REPERE DE CRUE - 016

Identifiant:

016

Cours d'eau:

Ouche

Source de donnée:

PPRI Ouche - Silène 2006 (L13)

Commune / Lieu-dit:

Genlis

M. Bordot

Adresse:

Ferme sur la RD25 à la sortie de Genlis

en direction de Varanges.

Coordonnées:

X= 817702

Y= 2252734

Date de l'évènement: 1965

Hauteur:

Cote:

199.32 m

Référence:

Entaille dans le mur sur le coin gauche de

l'entrée.

Précision:

Témoignage direct, précision altimétrique

moyenne (10 à 20 cm près).

Commentaire:

Cote identique pour la crue de mars 2001 (RC27).

gent

Plan de situation









### FICHE DE REPERE DE CRUE - 017

Identifiant:

017

Cours d'eau:

**Norges** 

Source de donnée:

PPRI Ouche - Hydratec 2011

Commune / Lieu-dit:

Genlis

M. Prudent

Adresse:

28 rue de Dijon

Coordonnées:

X= 817837

Y= 2253088

Date de l'évènement: 1965

Hauteur:

Cote: 200.24

Référence:

Niveau de clôture extérieure.

Précision:

Témoignage direct.

#### Commentaire:

L'eau surversait au dessus du muret - 20 cm dans la première maison.

Plan de situation Photo







#### FICHE DE REPERE DE CRUE - 018

Identifiant:

018

Cours d'eau:

Creux Jacques

Source de donnée:

PPRI Ouche - Hydratec 2011

M. Prudent - M. Mathé

Commune / Lieu-dit:

Genlis

Adresse:

Pont d'accès à la distillerie.

Coordonnées:

X= 817900

Y= 2253394

Date de l'évènement: 1965

Hauteur:

Cote: 199.49

Référence:

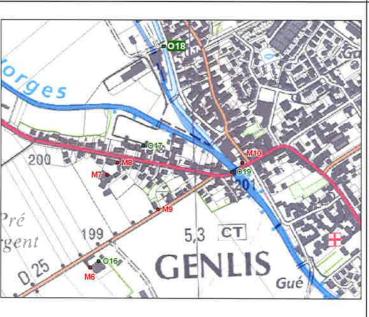
Face inférieure des poutre de soutenement

du tablier du pont.

Précision:

Témoignage direct.

Commentaire:



Plan de situation







## FICHE DE REPERE DE CRUE - 019

Identifiant:

019

Cours d'eau:

Ouche

Source de donnée:

Atlas des Zones Inondables de la Tille

aval - Silène 2004 (L28)

M. Tissot

Commune / Lieu-dit:

Genlis

Adresse:

1 rue Jean-Jaurès

Coordonnées:

X= 818108

Y= 2253008

Date de l'évènement: 1965

Hauteur:

Cote: 198.33 m

Référence:

Bordure de massif dans le jardin.

Précision:

Bordure de massif dans le jardin.

Commentaire:

gent

Plan de situation









## FICHE DE REPERE DE CRUE - O20

Identifiant: **O20** 

Cours d'eau:

Tille

Source de donnée:

Atlas des Zones Inondables de la Tille

aval - Silène 2004 (L34)

DDE Cote d'Or

Commune / Lieu-dit:

Genlis

Adresse:

Avenue Sprendligen

Coordonnées:

X= 818608

Y= 2253891

Date de l'évènement: 1965

Hauteur:

Cote: 199.34 m

Référence:

Butée métallique sur le mur du stade, à

droite en regardant l'entrée principale.

Précision:

Témoignage direct, précision altimétrique

moyenne (10 à 20 cm près).

Commentaire:







## FICHE DE REPERE DE CRUE - 021

Identifiant:

021

Cours d'eau:

Tille

Source de donnée:

Atlas des Zones Inondables de la Tille

Commune / Lieu-dit:

Genlis

aval - Silène 2004 (L33) DDE Cote d'Or

Adresse:

Pont de la RD 25 sur la Tille.

Coordonnées:

X= 819062

Y= 2253750

Date de l'évènement: 1965

Hauteur:

Cote:

198.94 m

Référence:

Butée métallique sur la face aval de la

culée rive gauche.

Précision:

Témoignage direct.

Commentaire:

Plan de situation Photo 199 Champs les Pasquiers Cottin Varin ste électr. le Bois Aire de Re de Bois Dé Zone Artisanale le Laver







### FICHE DE REPERE DE CRUE - 022

Identifiant: **O22** 

Cours d'eau:

Norges

Source de donnée:

Atlas des Zones Inondables de la Tille

Commune / Lieu-dit:

Genlis

- -

Date de l'évènement: 1965

aval - Silène 2004 (L32)

DDE Cote d'Or

Coordonnées:

X= 819651

Y= 2252585

Adresse:

Pont de la ligne S.N.C.F au droit de la

zone industrielle du Layer.

Hauteur :

Cote: 197.85 m

Référence:

Butée métallique sur la face amont de la

culée rive droite.

Précision:

Témoignage direct, précision altimétrique

moyenne (10 à 20 cm près).

Commentaire:

Plan de situation	Photo
les Pasquiers Poste électr. Varin  Le Bois Brûlé  199  Aire de Re de Bois Dés  Le Laver  190  190  190  Aire de Re de Bois Dés  Le Laver  190  190  190  190  190  190  190  19	



hydratec





## FICHE DE REPERE DE CRUE - RC1

Identifiant: RC1

Cours d'eau:

Ouche

Source de donnée: Cabinet Mornand Ruinet (R12)

Commune / Lieu-dit:

Longvic

Adresse:

7 chemin de la Colombière

Coordonnées:

X= 804367

Y= 2258859

Date de l'évènement: 1992

Hauteur: 0.65 m

Cote: 230.75 m

Référence:

Trace sur une poutre du hangar.

Précision:

Commentaire:

Plan de situation Photo







## FICHE DE REPERE DE CRUE - MO

Identifiant: M0

Cours d'eau:

Ouche

Source de donnée:

PPRI Ouche - Hydratec 2011

Commune / Lieu-dit:

Longvic

M. MOUSSA

Adresse:

6 chemin de l'Ouche

Coordonnées:

X= 806420

Y= 2257465

Date de l'évènement: Mars 2001

Hauteur:

Cote: 224.88

Référence:

Sur la façade avant de la maison

Précision:

Moyenne

Commentaire:

Plan de situation









#### FICHE DE REPERE DE CRUE - M1

Identifiant: **M1** 

Cours d'eau:

Ouche

Source de donnée:

PPRI de l'Ouche - Silène 2006 (L5)

Commune / Lieu-dit:

Neuilly-lès-Dijon

Adresse:

Rue de Gaudran, gymnase.

Coordonnées:

X= 809177

Y= 2257214

Date de l'évènement: Mars 2001

Hauteur:

217.84 m Cote:

Référence:

Au niveau du sol à l'entrée du parking du

gymnase.

Précision:

Témoignage direct (à partir d'une photo),

précision altimétrique moyenne (10 à 20

cm près).

Commentaire:

Plan de situation Photo







#### FICHE DE REPERE DE CRUE - 01

Identifiant: 01

Cours d'eau:

Ouche

Source de donnée: Cabinet Mornand Ruinet (R13)

Commune / Lieu-dit:

Longvic

Adresse:

Rue des Trois Marronniers

Coordonnées:

X= 806012

Y= 2257805

Date de l'évènement: 1965

Hauteur:

Cote:

226.52 m

Référence: Pied du pylône E.D.F.

Plan de situation

Précision:

Commentaire:

Longviol







### FICHE DE REPERE DE CRUE - 02

Identifiant:

02

Cours d'eau:

Ouche

Source de donnée: Cabinet Mornand Ruinet (R14)

Commune / Lieu-dit:

Longvic

Adresse:

7 bis rue Jules Guesde

Coordonnées:

X= 806341

Y= 2257529

Date de l'évènement: 1965

Hauteur:

Cote: 225.04 m

Référence:

Seuil de la porte d'entrée.

Précision:

Commentaire:

Photo Plan de situation Longviot







## FICHE DE REPERE DE CRUE - M2

Identifiant: **M2** 

Cours d'eau:

Ouche

Source de donnée:

PPRI Ouche - Silène 2006 (L4)

Commune / Lieu-dit:

Neuilly-lès-Dijon

Adresse:

Pont de la rue du Général de Gaulle

Coordonnées:

X= 809368

Y= 2256854

Date de l'évènement: Mars 2001

Cote prise sur le pont de la rue Général de

Gaulle.

Hauteur: Précision: Cote: 217.83 m

Témoignage direct (à partir d'une photo),

précision altimétrique moyenne (10 à 20

cm près).

Commentaire:

Référence:

Plan de situation	Photo
2,2 C Neuilly- les-Dijon 2 MZ 20 S	







#### FICHE DE REPERE DE CRUE - 03

Identifiant: O3

Cours d'eau:

Ouche

Source de donnée:

PPRI Ouche - Silène 2006 (L2)

Commune / Lieu-dit:

Neuilly-lès-Dijon

M. Cadiou

Adresse:

Rue des Roses, face à la mairie.

Coordonnées:

X= 809448

Y= 2256950

Date de l'évènement: 1965

Hauteur:

Cote: 217.92 m

Référence:

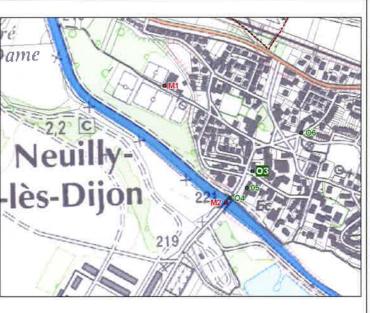
Sur le mur de la propriété face à la mairie.

Précision:

Témoignage direct, précision altimétrique

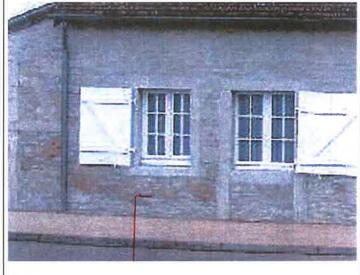
moyenne (10 à 20 cm près).

Commentaire:



Plan de situation











#### FICHE DE REPERE DE CRUE - 04

Identifiant: 04

Cours d'eau:

Ouche

Source de donnée:

Cabinet Mornand Ruinet (R15)

Commune / Lieu-dit:

Neuilly-lès-Dijon

Adresse:

Pont de la B.A 102

Coordonnées:

X= 809380

Y= 2256868

Date de l'évènement: 1965

Hauteur:

Cote:

220.0 m

Référence:

Cote de crue sur le pont.

Précision:

Commentaire:

Plan de situation Photo



hydratec





#### FICHE DE REPERE DE CRUE - 05

Identifiant:

05

Cours d'eau:

Ouche

Source de donnée:

PPRI Ouche - Silène 2006 (L1)

Commune / Lieu-dit:

Neuilly-lès-Dijon

M. Cadiou

Adresse:

Ecole, rue du Général de Gaulle.

Coordonnées:

X= 809431

Y= 2256900

Date de l'évènement: 1965

Hauteur:

217.84 m Cote:

Référence:

Limite entre la peinture grise et la peinture

blanche du mur extérieur de l'école, face à

la mairie.

Précision:

Témoignage direct.

Commentaire:

Plan de situation









## FICHE DE REPERE DE CRUE - 06

Identifiant: 06

Cours d'eau:

Ouche

Source de donnée:

PPRI de l'Ouche - Silène 2006 (L3)

Commune / Lieu-dit:

Neuilly-lès-Dijon

M. Cadiou

Adresse:

5 rue de la Glacière

Coordonnées:

X= 809597

Y= 2257068

Date de l'évènement: 1965

Hauteur:

Cote: 218.65 m

Référence:

Seuil de la première porte.

Précision:

Témoignage direct, précision altimétrique

moyenne (10 à 20 cm près).

Commentaire:

Pame  2,2 C  Neuillylès-Dijon  22/2 C  219	Plan de situation	
The state of the s	é ame	
	219	







### FICHE DE REPERE DE CRUE - MA3

Identifiant: MA3

Cours d'eau:

Ouche - Bief du Moulin

Source de donnée:

PPRI Ouche - Hydratec 2011

Commune / Lieu-dit:

Plombières-lès-Dijon

M. Martin

Adresse:

46 impasse du Château

Coordonnées:

X= 798755

Y= 2263330

Date de l'évènement: Mars 2001

Hauteur:

Cote: 249.64

Référence:

4ème marche de l'escalier d'accès à la

porte d'entrée.

Précision:

Témoignage direct

Commentaire:

Plan de situation











#### FICHE DE REPERE DE CRUE - MA4

Identifiant: MA4

Cours d'eau:

Ouche

Source de donnée:

PPRi Ouche - Hydratec 2011

Commune / Lieu-dit:

Plombières-lès-Dijon

M. Martin

Adresse:

Parking de la caserne des CRS

Coordonnées:

X= 799066

Y= 2263091

Date de l'évènement: Mars 2001

Hauteur: 0.40 à 0.50 m

Cote: 248.39

Référence:

Sol au niveau de l'escalier d'accès à

l'esplanade au fond du parking.

Précision:

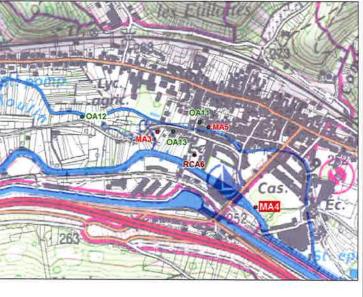
Témoignage direct (à partir d'une photo),

précision altimétrique moyenne (10 à 20

cm près).

Commentaire:

Plan de situation









#### FICHE DE REPERE DE CRUE - MA5

Identifiant: MA5

Cours d'eau:

Ouche - Bief du Moulin

Source de donnée:

PPRI Ouche - Hydratec 2011

Commune / Lieu-dit:

Plombières-lès-Dijon

M. Martin

Adresse:

17 rue Pasteur

Coordonnées:

X= 798917

Y= 2263346

Date de l'évènement: Mars 2001

Hauteur: 0.40 m

Cote: 250.27

Référence:

Seuil de la porte d'entrée.

Précision:

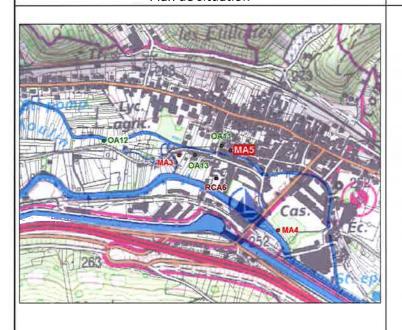
Témoignage direct, Précision altimétrique

peu fiable (>20 cm près).

#### Commentaire:

Repère peu fiable à cause de la proximité d'un autre repère (crue de 1965), avec une cote plus basse.

Plan de situation











### FICHE DE REPERE DE CRUE - OA11

Identifiant:

OA11

Cours d'eau:

Ouche

Source de donnée: Cabinet Mornand Ruinet (R5)

Commune / Lieu-dit:

Plombières-lès-Dijon

Adresse:

54 rue Pasteur

Coordonnées:

X= 798890

Y= 2263361

Date de l'évènement: 1965

Hauteur:

Cote:

251.11 m

Référence: Au niveau du sol au pied de l'escalier.

Précision:

Commentaire:

Plan de situation







#### FICHE DE REPERE DE CRUE - OA12

Identifiant: OA12

Cours d'eau:

Ouche - Bief du Moulin

Source de donnée:

PPRI Ouche - Hydratec 2011

Commune / Lieu-dit:

Plombières-lès-Dijon

M. Martin

Adresse:

Jardin de M. Martin

Coordonnées:

X= 798517

Y= 2263376

Date de l'évènement: 1965

Hauteur: 1.30 m

Cote: 251.63

Référence:

Branche basse de l'arbre en fond de

parcelle.

Précision:

Témoignage direct (à partir d'une photo),

précision altimétrique moyenne (10 à 20

cm près).

Commentaire:

Plan de situation

Photo

Photo

Cas.

Cas







#### FICHE DE REPERE DE CRUE - OA13

Identifiant:

**OA13** 

Cours d'eau:

Ouche - Bief du Moulin

Source de donnée:

PPRI Ouche - Hydratec 2011

Commune / Lieu-dit:

Plombières-lès-Dijon

M. Martin

Adresse:

42 impasse du Château

Coordonnées:

X= 798804

Y= 2263331

Date de l'évènement: 1965

Hauteur: 0.90 m

Cote: 250.68

Référence:

Face inférieure du rebord de la première

fenêtre à droite de la porte d'entrée.

Précision:

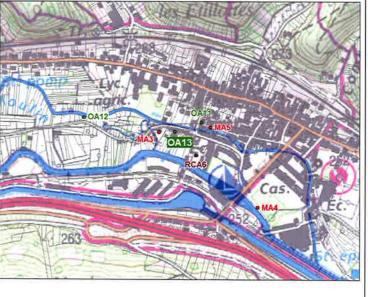
Témoignage direct (à partir d'une photo),

précision altimétrique moyenne (10 à 20

cm près).

Commentaire:

Plan de situation









#### FICHE DE REPERE DE CRUE - RCA6

Identifiant: RCA6

Cours d'eau:

Ouche

Source de donnée:

Cabinet Mornand Ruinet (R6)

Commune / Lieu-dit:

Plombières-lès-Dijon

Adresse:

Résidence du Bief bleu

Coordonnées:

X= 798872

Y= 2263256

Date de l'évènement: 1992

Hauteur: 0.72 m

Cote: 242.92

Référence:

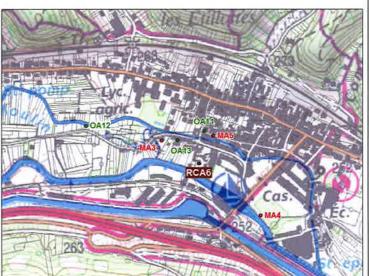
Repère gravé dans la face sud d'un

bâtiment H.L.M.

Précision:

Commentaire:

Mal situé (adresse inconnue).



Plan de situation











#### FICHE DE REPERE DE CRUE - M13

Identifiant: M13

Cours d'eau:

Crosne

Source de donnée:

PPRI Ouche - Silène 2006 (L20)

Commune / Lieu-dit:

Pluvault

M. Bruey

Rue du Lavoir

Coordonnées:

X= 820770

Y= 2249947

Date de l'évènement: Mars 2001

Hauteur:

193.1 m Cote:

Référence:

Adresse:

Sol au niveau du portail d'entrée.

Précision:

Témoignage direct, précision altimétrique

moyenne (10 à 20 cm près).

Commentaire:

Plan de situation Photo 193 la Rosse







### FICHE DE REPERE DE CRUE - M14

Identifiant: M14

Cours d'eau:

Crosne

Source de donnée:

PPRI Ouche - Silène 2006 (L22)

Commune / Lieu-dit:

Pluvault

M. Bruey

Adresse:

Rue du Crône

Coordonnées:

X= 820889

Y= 2249630

Date de l'évènement: Mars 2001

Hauteur:

Cote: 192.71 m

Référence:

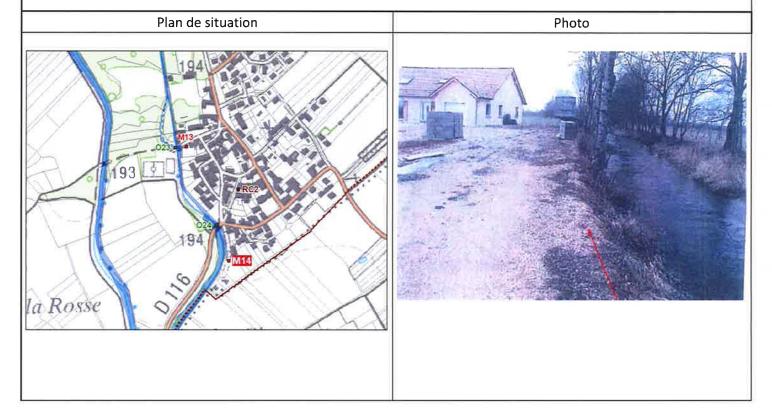
Bord supérieur de la rive gauche du Crône.

Précision:

Témoignage direct, précision altimétrique

moyenne (10 à 20 cm près).

Commentaire:









193.28 m

# FICHE DE REPERE DE CRUE - 023

Identifiant: **O23** 

Cours d'eau:

Tille - Crosne

Source de donnée:

Atlas des Zones Inondables de la Tille

aval - Silène 2004 (L20)

DDE Cote d'Or

Commune / Lieu-dit:

Pluvault

Adresse:

Lavoir, de la rue du lavoir.

Coordonnées:

X= 820741

Y= 2249945

Date de l'évènement: 1965

1903

Butée métallique fixée sur la facade du lavoir.

Hauteur : Précision:

Témoignage direct.

Cote:

Commentaire:

Référence:

Plan de situation

Photo

Plan de situation

Photo

Residence de la companyation de la co







# FICHE DE REPERE DE CRUE - 024

Identifiant: 024

Cours d'eau:

Crosne

Source de donnée:

Atlas des Zones Inondables de la Tille

Commune / Lieu-dit:

Pluvault

aval - Silène 2004 (L19)

DDE Cote d'Or

Pont de la RD 116 sur le Crône

Coordonnées:

X= 820854

Y= 2249728

Date de l'évènement: 1965

Hauteur :

193.12 m Cote:

Référence:

Adresse:

Butée métallique sur la face amont de la

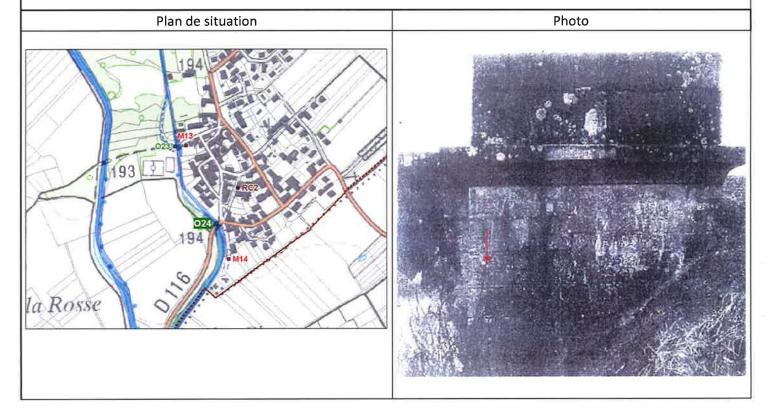
culée rive droite.

Précision:

Témoignage direct, précision altimétrique

moyenne (10 à 20 cm près).

Commentaire:









# FICHE DE REPERE DE CRUE - RC2

Identifiant: RC2

Cours d'eau:

Crosne

Source de donnée:

PPRI Ouche - Silène 2006 (L21)

Commune / Lieu-dit:

Pluvault

M. Bruey

Adresse:

5 rue de la Forge

Coordonnées:

X= 820914

Y= 2249829

Date de l'évènement: 1910

nent: **1910** 5 rue de la Forge Hauteur : Précision: Cote: 191.79 m

Témoignage direct, Précision altimétrique peu fiable (>20 cm près).

Commentaire:

Référence:

194 193
la Rosse







#### FICHE DE REPERE DE CRUE - M15

M15 Identifiant:

Cours d'eau:

Tille - Gondevin

Source de donnée:

PPRI Ouche - Silène 2006 (L23)

Commune / Lieu-dit:

Pluvet

M. Puthais

Adresse:

22 rue de la Charbonnière

Coordonnées:

X= 821352

Y= 2249191

Témoignage direct.

Date de l'évènement: Mars 2001

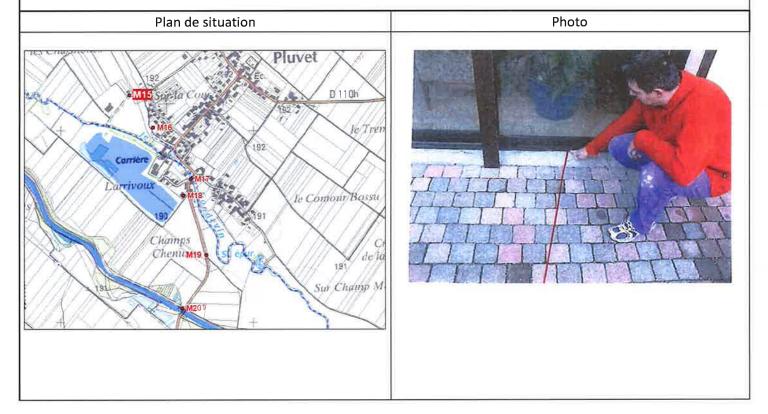
Hauteur: Précision: Cote:

191.99 m

Référence:

Seuil de la porte-fenêtre.

Commentaire:









### FICHE DE REPERE DE CRUE - M16

Identifiant: M16

Cours d'eau:

Tille - Gondevin

Source de donnée:

PPRI Ouche - Silène 2006 (L25)

Commune / Lieu-dit:

Pluvet

M. Moniotte

Adresse:

3 rue de la Charbonnière

Coordonnées:

X= 821474

Y= 2249017

Date de l'évènement: Mars 2001

Hauteur:

Cote: 191.03 m

Référence:

Au niveau du sol au pied de la clôture, au

fond du jardin.

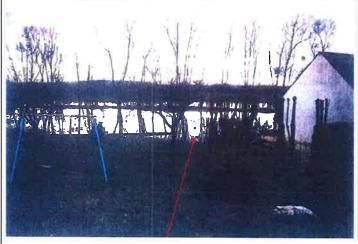
Précision:

Témoignage direct, précision altimétrique

moyenne (10 à 20 cm près).

Commentaire:

Plan de situation	
Pluvet    Supplied Continue   D 110h	



Photo



hydratec





#### FICHE DE REPERE DE CRUE - M17

Identifiant:

M17

Cours d'eau:

Tille - Gondevin

Source de donnée:

Atlas des Zones Inondables de la Tille

Commune / Lieu-dit:

Pluvet

M. Catinot

Adresse:

Pont de la RD 110 sur le Gondevin.

aval - Silène 2004 (L21)

Coordonnées:

X= 821670

Y= 2248748

Date de l'évènement: Mars 2001

Hauteur:

Cote: 190.69 m

Référence:

Face amont de la culée rive droite du pont,

cote relevée à partir d'une photo.

Précision:

Témoignage direct (à partir d'une photo).

Commentaire:

Plan de situation Photo Pluvet D 110h le Comonir Bossu Champs Chenum19 dele Sur Champ M







#### FICHE DE REPERE DE CRUE - M18

Identifiant:

M18

Cours d'eau:

Tille - Gondevin

Source de donnée:

PPRI Ouche - Silène 2006 (L24)

Commune / Lieu-dit:

Pluvet

M. Konckzac

Adresse:

2 rue de la Banotte

Coordonnées:

X= 821632

Y= 2248661

Date de l'évènement: Mars 2001

Hauteur:

190.98 Cote:

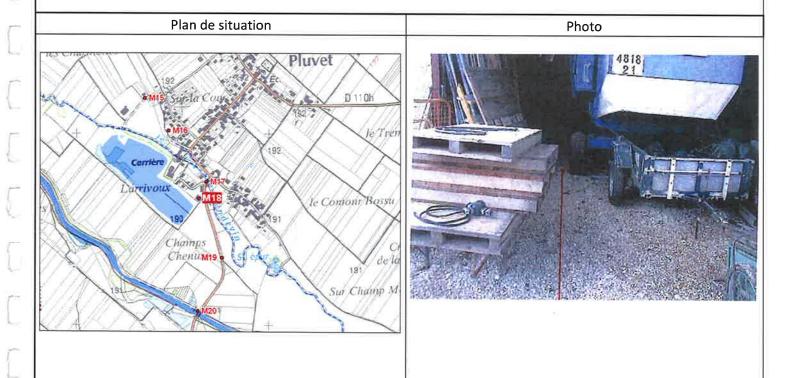
Référence:

Au niveau du sol du garage.

Précision:

Témoignage direct.

Commentaire:









### FICHE DE REPERE DE CRUE - M27

Identifiant:

**M27** 

Cours d'eau:

Tille - Neige Rose

Source de donnée:

Atlas des Zones Inondables de la Tille

M. Maréchal

Commune / Lieu-dit:

Pont

Adresse:

Chemin en rive gauche de la Neige

Rose

Coordonnées:

X= 825653

Y= 2245740

Date de l'évènement: Mars 2001

Hauteur:

Cote: 185.73

Référence:

5cm sur le chemin en rive gauche du fossé

Précision:

Bonne

Commentaire:

	_
Pont	
187 Mass	
la Rosellerie 185 Sur le Ch	
183	

Plan de situation









# **FICHE DE REPERE DE CRUE - M28**

Identifiant: **M28** 

Cours d'eau:

Tille - Fossé Neige

Source de donnée:

Atlas des Zones Inondables de la Tille

Commune / Lieu-dit:

Pont

aval

M. Maréchal

Devant chez M. Dalval rue Basse

Coordonnées:

X= 825697

Y= 2245855

Date de l'évènement: Mars 2001

Hauteur:

Cote: 186.13

Référence:

Adresse:

Au niveau de la rue Basse

Précision:

**Bonne** 

Commentaire:

Plan de situation la Rosellerie 185 Sur le Ch des Ma









# FICHE DE REPERE DE CRUE - 011

Identifiant: O11 Cours d'eau: Ouche

Outile

Source de donnée: PPRI Ouche - Silène 2006 (L11) Commune / Lieu-dit:

Rouvres-en-Plaine

207.48 m

Adresse: 7 rue de Cretagne Coordonnées:

X= 812402

Y= 2252885

Date de l'évènement: 1965

Au niveau du sol au seuil de la porte d'entrée.

Hauteur:

Cote:

Précision: Témoignage direct.

Commentaire:

Référence:

Plan de situation

Photo

206

Rouvres-en-Plaine
206

Villefleurie

207

Le Bas du Paguier

Photo







# FICHE DE REPERE DE CRUE - 012

Identifiant: 012

Cours d'eau:

Ouche

Source de donnée:

PPRI Ouche - Silène 2006 (L10)

Commune / Lieu-dit:

Rouvres-en-Plaine

M. le Maire

Adresse:

Eglise de Rouvre-en-Plaine

Coordonnées:

X= 812250

Y= 2252487

Date de l'évènement: 1965

Hauteur:

Cote: 206.42

Référence:

Marque sur le mobilier de l'église.

Précision:

Témoignage direct.

Commentaire:

0,8 🖸 Rouvres--en-Plaine Villefleurie le Bas du Paquier

Plan de situation









### FICHE DE REPERE DE CRUE - M21

Identifiant:

M21

Cours d'eau:

Ouche

Source de donnée:

PPRI Ouche - Silène 2006 (L27)

Commune / Lieu-dit:

Tart-l'Abbaye

M. Joliet

Adresse:

Rue de la Petite Ouche, au droit du

pont sur le bief.

Coordonnées:

X= 820778

Y= 2246499

Date de l'évènement: Mars 2001

Hauteur:

Cote: 190.79 m

Référence:

Au niveau du sol devant la niche.

Précision:

Témoignage direct, précision altimétrique

moyenne (10 à 20 cm près).

Commentaire:

Photo Plan de situation le Renvers la Grande 0.2 C Tuile Tart-l'Abbaye des Dames 203







## FICHE DE REPERE DE CRUE - 025

Identifiant: **025** 

Cours d'eau:

Ouche

Source de donnée:

PPRI Ouche - Silène 2006 (L26)

Commune / Lieu-dit:

Tart-l'Abbaye

M. Joliet

Adresse:

Le Moulin, chemin du Moulin

Coordonnées:

X= 820277

Y= 2247088

Date de l'évènement: 1965

1611t. 130

Hauteur:

Cote: 190.49 m

Référence:

Au niveau du sol à l'angle du moulin.

Précision:

Témoignage direct.

Commentaire:

Plan de situation







#### FICHE DE REPERE DE CRUE - M11

Identifiant:

M11

Cours d'eau:

Ouche

Source de donnée:

PPRI Ouche - Silène 2006 (L18)

Commune / Lieu-dit:

Tart-le-Bas

M. le Maire

Adresse:

Mairie, Grande rue

Coordonnées:

X= 818687

Y= 2249110

Date de l'évènement: Mars 2001

Hauteur:

Cote: 194.7 m

Référence:

Seuil du garage derrière la mairie

Précision:

Témoignage direct, précision altimétrique

moyenne (10 à 20 cm près).

Commentaire:

Plan de situation	Photo
les Issaris des Treus  193  193  Tart-le-Bas  Tho  194  In Conver 194  In Magny 194  In Pièces  192  192	







# FICHE DE REPERE DE CRUE - 027

Identifiant: **027** 

Cours d'eau:

Tille - Arnison

Source de donnée:

Atlas des Zones Inondables de la Tille

Commune / Lieu-dit:

Tréclun

av

Date de l'évènement: 1965

aval - Silène 2004 (L15)

DDE Cote d'Or

Coordonnées:

X= 824073

Y= 2247634

Adresse:

Pont de la RD 31 sur l'Arnison

Hauteur :

Cote: 189.02 m

Référence:

Butée métallique sur la face amont de la

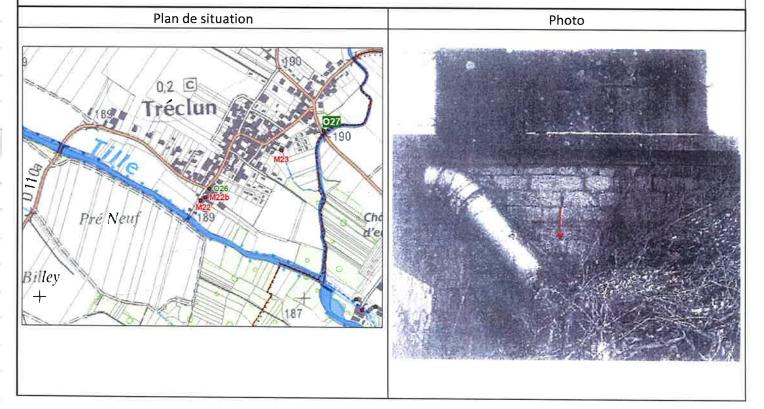
culée rive droite

Précision:

Témoignage direct, précision altimétrique

moyenne (10 à 20 cm près)

Commentaire:







#### FICHE DE REPERE DE CRUE - 026

026 Identifiant:

Cours d'eau:

Tille - Arnison

Source de donnée: Atlas des Zones Inondables de la Tille

Commune / Lieu-dit:

Tréclun

aval - Silène 2004 (L14)

DDE Cote d'Or

Coordonnées:

X= 823637

Y= 2247412

Adresse:

Rue Aristide Briand

Cote:

189.05 m

Date de l'évènement: 1965 Référence:

Marque sur la facade d'une maison

Hauteur: Précision:

Témoignage direct

Commentaire:

Plan de situation Photo 0,2 C Pré Neu Billey







### FICHE DE REPERE DE CRUE - RC3

Identifiant: RC3

Cours d'eau:

Ouche

Source de donnée:

PPRI Ouche - Silène 2006 (L33)

Commune / Lieu-dit:

**Trouhans** 

Adresse:

Pont de la RD 976

Coordonnées:

X= 822968

Y= 2242888

Date de l'évènement: 1889

Hauteur:

Cote: 185.58 m

Référence:

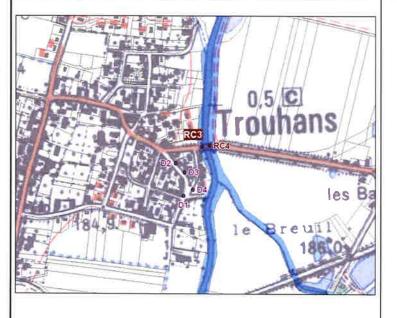
Inscription sur la pile rive gauche amont.

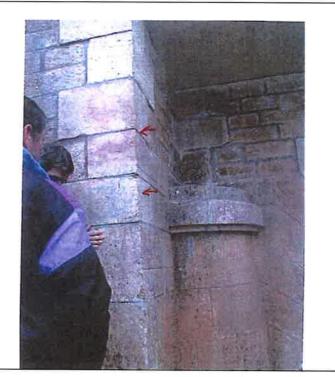
Précision:

Niveau gravé dans la pierre.

Commentaire:

Plan de situation









### FICHE DE REPERE DE CRUE - RC4

Identifiant: RC4

Cours d'eau:

Ouche

Source de donnée: PPRI Ouche - Silène 2006 (L34)

Commune / Lieu-dit:

Trouhans

Adresse:

Pont de la RD 976

Coordonnées:

X= 822988

Y= 2242890

Date de l'évènement: 1866

Hauteur:

Cote: 185.5 m

Référence:

Inscription sur la pile rive gauche amont.

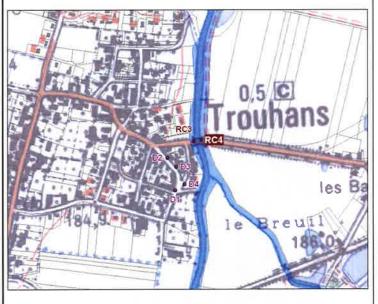
Précision:

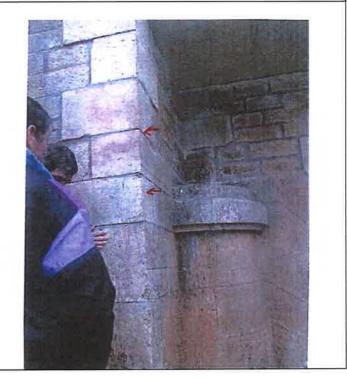
Niveau gravé dans la pierre.

Commentaire:

Plan de situation













## FICHE DE REPERE DE CRUE - D1

Identifiant: D1

Cours d'eau:

Ouche

Source de donnée:

PPRI Ouche - Hydratec 2011

Commune / Lieu-dit:

**Trouhans** 

**Mairie Trouhans** 

Adresse:

11 rue Basse

Coordonnées:

X= 822917

Y= 2242754

Date de l'évènement: Décembre 2010

Hauteur:

Cote: 185.40

Référence:

Seuil de la porte d'entrée

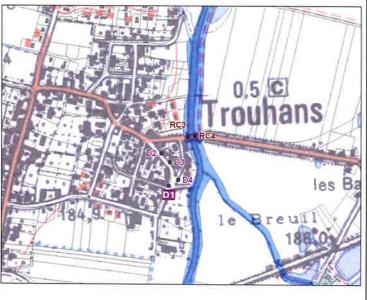
Précision:

Témoignage direct, précision altimétrique

moyenne (10 à 20 cm près).

Commentaire:

Plan de situation









# FICHE DE REPERE DE CRUE - D2

Identifiant: D2

Cours d'eau:

Ouche

Source de donnée:

PPRI Ouche - Hydratec 2011

Commune / Lieu-dit:

Trouhans

Mairie Trouhans

4 rue Basse

Coordonnées:

X= 822896

Y= 2242842

Date de l'évènement: Décembre 2010

Hauteur:

Cote: 185.34

Référence:

Adresse:

Seuil de la porte d'entrée

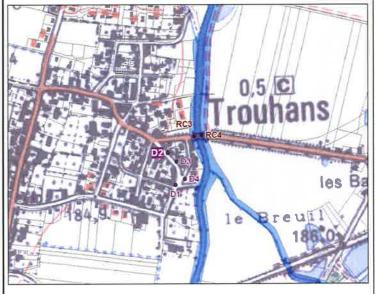
Précision:

**Bonne** 

Commentaire:

Ce niveau serait identique à celui observé en 1965 (étude Silène 2006 - Repère L32)

Plan de situation











#### FICHE DE REPERE DE CRUE - D3

Identifiant: **D3** 

Cours d'eau:

Ouche

Source de donnée:

PPRI Ouche - Hydratec 2011

Commune / Lieu-dit:

**Trouhans** 

Mairie Trouhans

Adresse:

rue Basse

Coordonnées:

X= 822919

Y= 2242818

Date de l'évènement: Décembre 2010

Hauteur:

Cote: 185.36

Référence:

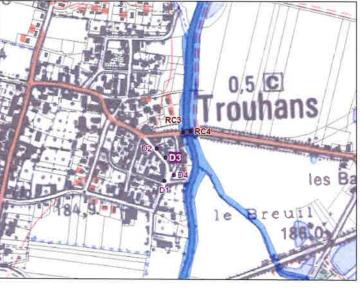
Seuil de la maison

Précision:

Bonne

Commentaire:

Plan de situation











### FICHE DE REPERE DE CRUE - D4

Identifiant: **D4** 

Cours d'eau:

Ouche

Source de donnée:

PPRI Ouche - Hydratec 2011

Commune / Lieu-dit:

Trouhans

**Mairie Trouhans** 

Adresse:

rue Basse

Coordonnées:

X= 822942

Y= 2242770

Date de l'évènement: Décembre 2010

Hauteur:

Cote: 185.40

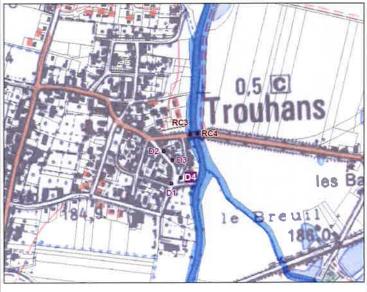
Référence: Niveau haut du banc communal (photo)

Précision:

**Bonne** 

Commentaire:

Plan de situation











#### FICHE DE REPERE DE CRUE - M3

Identifiant: **M3** 

Cours d'eau:

Ouche

Source de donnée:

PPRI Ouche - Silène 2006 (L17)

Commune / Lieu-dit:

Varanges

M. le Maire

Adresse:

Route de Rouvre

Coordonnées:

X= 816365

Y= 2252167

Date de l'évènement: Mars 2001

Hauteur:

199.43 m Cote:

Référence:

Au niveau de la route au droit du pont

Précision:

Témoignage direct, précision altimétrique

moyenne (10 à 20 cm près).

Commentaire:

Le ruisseau passait sur la route

# Plan de situation Photo là Voisoite EnMVaranges du Saule rbues le Foreu







### FICHE DE REPERE DE CRUE - 013

013 Identifiant:

Cours d'eau:

Ouche

Source de donnée: Cabinet Mornand Ruinet (R20)

Commune / Lieu-dit:

Varanges

Adresse:

Pont de la RD 25 sur l'Ouche.

Coordonnées:

X= 816741

Y= 2252136

Date de l'évènement: 1965

Hauteur:

Cote: 200.82

Référence:

Sommet de l'échelle de crue située sur la

culée du pont.

Précision:

Commentaire:

Plan de situation Photo la Voisotte En Me Varange du Saule rbues le Fore a/Corvebue







# FICHE DE REPERE DE CRUE - 014

Identifiant: 014

Cours d'eau:

Ouche

Source de donnée:

Cabinet Mornand Ruinet (R19)

Commune / Lieu-dit:

Varanges

Adresse:

Eglise, rue du Souris.

Coordonnées:

X= 816217

Y= 2251756

Date de l'évènement: 1965

Hauteur: 0.35 m

Cote: 199.73

Référence:

0.35 m au dessus du seuil de l'église, trace

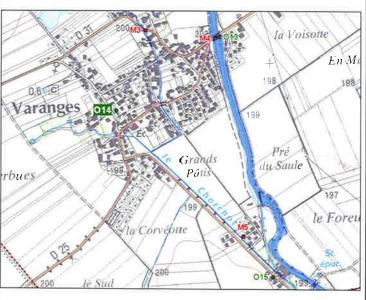
visible sur les bancs.

Précision:

Témoignage direct.

Commentaire:

Plan de situation









## FICHE DE REPERE DE CRUE - 015

Identifiant: 015

Cours d'eau:

Ouche

Source de donnée:

PPRI Ouche - Silène 2006 (L16)

Commune / Lieu-dit:

Varanges

M. le Maire

Adresse:

Rue du Moulin

Coordonnées:

X= 817019

Y= 2250914

Date de l'évènement: 1965

Hauteur:

199.13 m Cote:

Seuil de la porte.

Précision:

Témoignage direct, précision altimétrique

moyenne (10 à 20 cm près).

Commentaire:

Référence:

Plan de situation Photo la Voisotte En Mo Varanges Pré du Saule rbues le Foreu la Corvébite



# 2 ANNEXE 2 : ANALYSE HYDROLOGIQUE : AJUSTEMENTS STATISTIQUES

#### 2.1 METHODOLOGIE DE DETERMINATION DES DEBITS DE CRUE

#### 2.1.1 Calcul du débit décennal

#### Ajustement de Gumbel

Pour les stations qui disposent de **suffisamment d'années de mesure**, le débit décennal peut être estimé à partir de **l'analyse statistique des débits**.

L'analyse statistique repose sur l'ajustement à une **loi de type Gumbel** des débits maximum annuels. L'ajustement de Gumbel est défini selon la loi suivante :

$$Q(T) = a \times U + b$$

$$\begin{cases}
a = f(K) \times \sigma_x \\
b = \mu_x - g(K) \times a \\
U = -\ln\left(-\ln\left(1 - \frac{1}{T}\right)\right)
\end{cases}$$
de retour,

Avec:

- T : période de retour,
- Q(T) : débit pour une période de retour T
- σ<sub>x</sub>: écart type des débits maximum instantanés
- μx : moyenne des débits maximum instantanés
- f(K) et g(K): coefficients de correction fonctions du nombre de valeurs K de la série.

Les données de débits maximum annuels aux stations hydrométriques sont extraites de la **banque HYDRO** du ministère de l'Environnement.

Les résultats des ajustements réalisés pour les stations disposant de suffisamment de données sont présentés dans les paragraphes suivants.

#### Formule de Crupedix

Certains bassins ne disposent pas de stations de mesure pour pouvoir réaliser un ajustement de Gumbel tel que défini dans le paragraphe précédent. Les bassins concernés sont :

- le Crosne,
- l'Arnison.

Pour ces stations, le **débit décennal peut être calculé à partir d'une loi surface-débit**. Cette loi s'exprime couramment sous la forme :

$$Q=a.S^b$$

#### Avec :

- . S: surface du bassin versant
- a et b : coefficients établis à partir de l'analyse des débits statistiques des stations disposant de suffisamment de mesures dans la région proche.

Les coefficients a et b ont été établis à partir des stations hydrométriques de la zone d'étude dont la surface du bassin versant était cohérente avec les surfaces des bassins versants ne disposant pas de données.

Les coefficients obtenus sont ::

La loi surface débit s'écrit alors :

#### 2.1.2 Calcul des débits de pointe supérieurs à décennaux

Au-delà d'une certaine période de retour, et compte tenu que les chroniques de débits mesurés ne constituent généralement pas un échantillon suffisamment long de mesure, il s'avère difficile d'utiliser les lois statistiques sur les débits mesurés pour les crues rares à exceptionnelles. La méthode d'ajustement de Gumbel telle que présentée dans le paragraphe précédent n'est donc plus applicable.

La méthode du gradex progressif et du rapport au débit décennal ont été utilisées pour déterminer les débits de pointe des crues rares. Ces 2 méthodes sont décrites dans les paragraphes suivants.

#### <u>Méthode du gradex progressif (Michel – 1982)</u>

La méthode du gradex progressif, développée par le CEMAGREF s'inspire de la méthode du gradex. Elle traduit cependant une évolution peut-être plus proche de la réalité physique des phénomènes en supposant qu'il n'y a pas de refus total de l'infiltration dès la fréquence de débit décennal (période de retour pivot) mais plutôt une augmentation progressive du coefficient de ruissellement à partir de ce point.

La formulation permettant de traduire cette augmentation progressive est la suivante ; elle introduit le rapport des gradex de la pluie et du débit :

$$Q(T) = Q(T_{pivot}) + C_{pD} \times \frac{G_{pD} \times S}{D \times 86.4} \times \ln \left[ 1 + \frac{G_{Q}}{C_{pD} \times \frac{G_{pD} \times S}{D \times 86.4}} \times \frac{T - T_{pivot}}{T_{pivot}} \right]$$

#### Avec:

- Q(T) = débit instantané de période de retour T (m³/s)
- Tpivot = temps de retour du point pivot (ans), pris ici à 10 ans sur les deux stations
- C<sub>PD</sub> = coefficient de pointe du débit des crues pour une durée D
- G<sub>PD</sub> = gradex des pluies de durée D (mm)
- S = surface du bassin versant (km²)
- D = durée des crues (jours)
- G<sub>Q</sub>= gradex des débits de pointe (m³/s)

# Méthode du rapport au débit décennal Q<sub>T</sub>/Q10

Pour les bassins qui ne sont **pas jaugés**, il n'est pas possible de réaliser un ajustement statistique fiable au-delà de la période de retour 10 ans.

Les stations concernées sont :

- le Crosne,
- l'Arnison.

Pour ces stations, on établit une loi qui s'exprime sous la forme :

$$Q_T = b_T \cdot Q10$$

#### Avec:

- T = période de retour en année
- b<sub>T</sub>= coefficient multiplicateur
- Q<sub>T</sub>= débit instantané de période de retour T (m³/s)
- Q10 = débit décennal (m³/s)

A chaque débit instantané de période de retour T, on associe un coefficient multiplicateur b<sub>T</sub>. Ce coefficient est déterminé en utilisant les résultats aux stations proches dont les données statistiques sont plus fiables et dont les bassins versants ont des caractéristiques comparables. Les stations suivantes ont été choisies : Ahuy (Suzon) et la Bussière-sur-Ouche (Ouche).

Le **tableau suivant** présente les coefficients bT obtenus pour les différentes périodes de retour aux stations d'Ahuy et de Bussière-sur-Ouche.

Période de retour	b <sub>⊤</sub> à Ahuy	b <sub>⊤</sub> à Bussière-sur-Ouche
20 ans	1.13	1.21
50 ans	1.48	1.71
100 ans	1.78	2.21

Rapport entre les débits de fréquence rare et les débits décennaux aux stations d'Ahuy et de la Bussière-sur-Ouche

#### 2.2 SYNTHESE

Les débits calculés et les ajustements statistiques aux stations de l'Ouche et de la Tille aval sont présentés dans les paragraphes suivants.

#### 2.2.1 Débits de crue de l'Ouche à Plombières-lès-Dijon

Les données à la station de Plombières sont disponibles depuis 1967 jusqu'à aujourd'hui via la banque Hydro.

L'étude de Sogreah de 1972 fournit par ailleurs les débits à Dijon pour les 4 saisons hydrologiques précédentes (1963 - 1967). Au total **45 valeurs** sont disponibles pour l'ajustement statistique.

L'ajustement de Gumbel puis le gradex progressif ont donc été appliqués. Les ajustements et les intervalles de confiances associés sont présentés page suivante.

Ouche à Plo	mbières-lès-Dijon
Q2	54 m <sup>3</sup> /s
Q5	89 m <sup>3</sup> /s
Q10	112 m <sup>3</sup> /s
Q20	135 m <sup>3</sup> /s
Q30	151 m <sup>3</sup> /s
Q50	172 m <sup>3</sup> /s
Q100	200 m <sup>3</sup> /s

Débits de crue de l'Ouche à Plombières-lès-Dijon.

STATION: L'Ouche à Plombieres les Dijon

Nombre d' années 45 A partir de : 1963

Résultats de l'ajustement statistique

PERIODE DE RETOUR (ans)	DEBITS GUMBEL (m3/s)	IC a 70% (m3/s)	IC à 95% (m3/s)			
2	54	( 50 - 60 )	( 47 - 66 )			
5	89	(83 - 97)	( 76 - 110 )			
10	112	( 102 - 123)	( 92 - 143 )			
20	134					
50	163					
190	184	(166 - 207)	( 147 - 237 )			
	285	,)	, )			

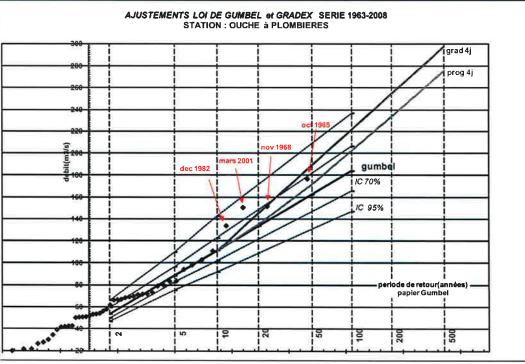
DEBITS GRADEX (m3/s)	DEBITS GRADEX  progressif  (m3/s)  # jours
112	112
146	135
189	172
222	202
-	

Années particulières (T selon ajustement de Gumbel)

DATE	DEBITS (m3/s)	PERIODE DE RETOUR (selon Gumbel)				
		IC 95%	T	IC 95%		
09/03/2006	79	2	4	6		
01/01/1968	81	2	4	7		
23/04/1986	84	3	4	7		
28/04/1998	94	4	6	12		
16/12/1981	99	4	7	14		
15/10/1993	103	4	8	17		
01/12/1996	111	5	10	25		
18/12/1982	134	9	20	69		
14/03/2001	151	13	35	142		
01/11/1968	152	13	36	142		
01/10/1965	177	24	80	442		
Crues historiques :						
1866	195	1	142			
1910	180	I	88			
1930	172		68			

PERIODE DE RETOUR (selon Gradex des pluies) 4 jours	PERIODE DE RETOUR (selon Gradex progressif) 4 jours
	2
	€
120	¥:
(**)	3
	•)
-	\$
16	19
22	30
23	31
39	56
56	85
41	60
35	50

Résultat graphique



#### 2.2.2 Débits de crue de l'Ouche à Crimolois

L'ajustement de Gumbel puis le gradex progressif ont été appliqués. Les ajustements et les intervalles de confiances associés sont présentés page suivante.

L'ajustement de Gumbel puis le gradex progressif ont donc été appliqués.

Les ajustements et les intervalles de confiances associés sont présentés ci-dessous.

Ouche à	Crimolois
Q2	78 m³/s
Q5	112 m³/s
Q10	134 m³/s
Q20	159 m <sup>3</sup> /s
Q30	176 m <sup>3</sup> /s
Q50	201 m <sup>3</sup> /s
Q100	239 m <sup>3</sup> /s

Débits de crue de l'Ouche à Crimolois

STATION:

L'Ouche à Crimolois

Nombre d'

47

années: A partir de :

1963

### Résultats de l'ajustement statistique

PERIODE DE RETOUR	OEBITS GUMBEL (m3/s)			à 70% m3/s)					à 95 (m3/s		
2	78	(	74	-	84	)	(	71	-	90	)
5	112	(	106	500	120	0	Ċ	99	40	133	Ó
10	134	(	125	-	145	)	i	115		165	j)
20	156					.05	275				- 7
50	184	L									

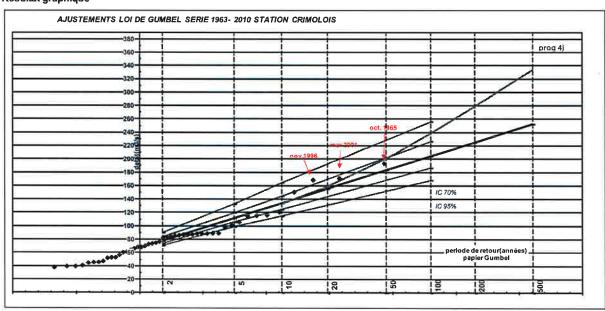
DEBITS GRADEX (m3/s)	DEBITS GRADEX progressif (m3/s) 4 jours
	134 159 201 239

#### Années particulières

DATE DEBITS (m3/s)		PERIODE DE RETOUR (selon Gumbel)		
	IC 95%	Ŧ	IC 95%	
01/10/1965	194	23	70	355
01/03/2001	171	13	34	135
01/11/1968	169	13	31	121
18/12/1982	151	8	17	56
01/12/1996	121	4	7	15
28/04/1998	117	4	6	12
15/10/1993	116	4	6	12
16/12/1981	116	4	6	12
10/03/2006	106	3	4	8
14/12/1966	101	3	4	6

(selon gradex de spiules)	(selon gradex progressif) 4 jours
	43
	27
	26
	17
	· ·
	5.0
	9.99
	S. S. S.

#### Résultat graphique



#### 2.2.3 Débits de crue du Suzon à Ahuy

Les données de débit à la station d'Ahuy sont disponibles entre 1991 et 2001. La série de débits à la station d'Ahuy a été complétée pour obtenir une série de débits continus entre 1989 et 2008 à partir des sation amont de Val Suzon et Val Suzon village.

Les débits instantanés de crues à la station d'Ahuy à partir des mesures aux stations de Val Suzon et Val Suzon Village ont été déterminés à partir des lois suivantes :

 Détermination des débits instantanés à la station de Val Suzon à partir de ceux de la station de Val Suzon Village avec la loi et α=0.8 :

$$\frac{Q_2}{Q_1} = \left(\frac{S_2}{S_1}\right)^{\alpha}$$

 Détermination des débits instantanés à la station d'Ahuy à partir de ceux de la station de Val Suzon avec la loi définie dans le rapport de la DIREN Bourgogne « Les crues du Suzon – Etude de la propagation entre Val-Suzon et Ahuy » (mars 1997) :

$$Q_{p}$$
 (Ahuy) = 1,8 x  $Q_{p}$  (Val Suzon) – 2,8 m<sup>3</sup>/s

Les ajustements et les intervalles de confiances associés sont présentés ci-dessous.

Suzon à Ahuy		
Q2	15 m³/s	
Q5	20 m <sup>3</sup> /s	
Q10	23 m³/s	
Q20	26 m³/s	
Q30	29 m³/s	
Q50	34 m³/s	
Q100	41 m³/s	

Débits de crue du Suzon à Ahuy

STATION: Le Suzon a Ahuy

Nombre d' anné 18 A partir de : 1990

# Résultats de l'ajustement statistique

PERIODE DE RETOUR	DEBITS GUMBEL (m3/s)	IC à 95% (m3/s)	IC à 95% (m3/s)
2	15.0	( 14 - 16 )	( 13 - 18 )
5	19.7	( 19 - 21 )	( 18 - 24 )
10	22.7	( 21 - 25 )	( 20 - 29 )
20	25.7		
50	29.6		
100	32.4	( 29 - 37 )	( 26 - 43 )

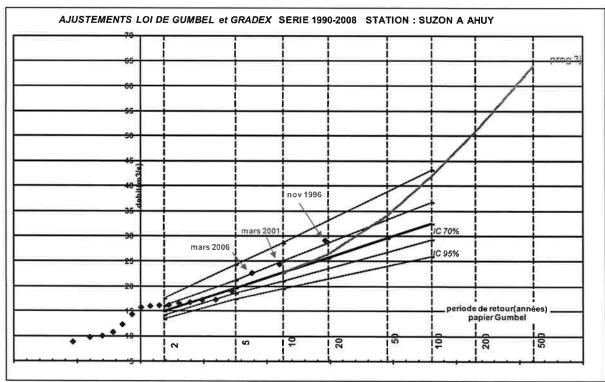
DEBITS GRADEX (m3/s)	DEBITS GRADEX progressif (m3/s) 3 jours
	00.7
	22.7
	26.4
	34.0
	41.8

### Années particulières

DATE	DEBITS (m3/s)	100000000000000000000000000000000000000	DE DE RETI Ion Gumbel T	
17/01/2004	17.3	2	3	8
28/04/1998	17.4	2	3	8
11/01/1995	19.1	2	4	13
10/03/2006	22.7	3	10	49
14/03/2001	24.5	5	15	101
30/11/1996	29.2	10	46	701

PERIODE DE RETOUR (selon gradex de spluies)	PERIODE DE RETOUR (selon gradex progressif)
	3 jours
	•
	8
	2
	*
	14
	29

# Résultat graphique



# 2.2.4 Débits de crue de la Norges à Genlis

La Norges est équipée d'une station hydrométrique à **Genlis**. Les données sont disponibles sur une durée de **45 a**ns depuis 1964.

L'ajustement de Gumbel puis le gradex progressif ont donc été appliqués. Les ajustements et les intervalles de confiances associés sont présentés page suivante.

Les ajustements et les intervalles de confiances associés sont présentés ci-dessous.

Noges à Genlis			
Q2	20 m <sup>3</sup> /s		
Q5	32 m <sup>3</sup> /s		
Q10	40 m <sup>3</sup> /s		
Q20	49 m <sup>3</sup> /s		
Q30	57 m <sup>3</sup> /s		
Q50	68 m³/s		
Q100	88 m³/s		

Débits de crue de la Norges à Genlis

STATION:

La Norges à Genlis

Nombre d'

45

années: A partir de :

1964

### Résultats de l'ajustement statistique

PERIODE DE RETOUR	DEBITS GUMBEL (m3/s)			à 70% m3/s)					G à 95 (m3/s		
2	20	(	19	*	22	)	(	18		25	)
5	32	(	30	-	35	)	(	27		39	)
10	40	(	36	*	44	)	(	33	*	51	)
20	47						1 ^				
50	57	-					l				
100	64	1 1	58		72	4		51		83	1

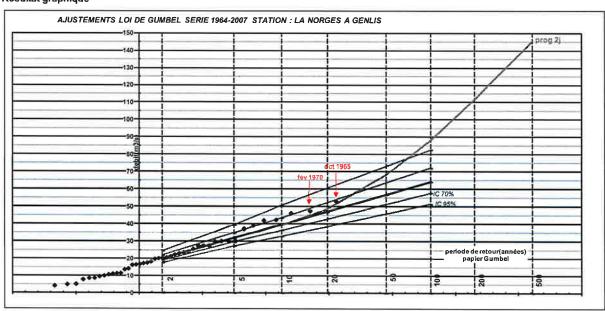
DEBITS GRADEX (m3/s)	DEBITS GRADEX progressif (m3/s) 2 jours
	40 49 68 <b>6</b> 8

### Années particulières

DATE	DERITS			RIODE DE RETOUR (seton Gumbel)		
	,,,,,,	IC 95%	Ŧ	IC 95%		
01/10/1965	53	13	34	144		
01/02/1970	48	9	21	74		
19/12/1981	46	8	18	63		
21/12/1982	43	7	13	39		
08/01/1994	42	6	12	37		
01/02/1980	39	5	10	26		
17/03/2001	37	5	8	20		
01/01/1968	30	3	4	8		
14/03/2006	30	3	4	8		
01/02/1978	30	3	4	8		

PERIODE DE RETOUR (selon gradex de solules)	PERIODE DE RETOUR (selon gradex progressifi 2 jours
	25
	18
	17
	13
	12

# Résultat graphique



# 2.2.5 Débits de crue de la Tille à Cessey-sur-Tille

La Tille est équipée d'une station hydrométrique à **Cessey-sur-Tille**. Les données sont disponibles sur une durée de **46 ans** depuis 1963. L'analyse de la série des débits classés révèle une **cassure nette** pour un débit de l'ordre de 48m³/s (période de retour de l'ordre de 3 ans), représentant un écrêtement des débits de pointe des crue débordantes.

Elle est liée aux débordements dans la plaine de la Tille qui ont lieu entre Arcelot et Arc sur Tille (soit en amont de la station de mesure de Cessey-sur-Tille) et qui se traduisent par un amortissement important des débits à la station de Cessey-sur-Tille. Ces débits empruntent d'anciens canaux et rejoignent la Norges.

L'ajustement statistique présenté page suivante ne prenant pas en compte ces phénomènes, les débits caractéristiques calculés sont surestimés pour une période de retour supérieure à 3 ans.

**Deux droites d'ajustement empiriques** ont donc été déterminées directement à partir des débits classés sur papier Gumbel applicables pour des périodes de retour inférieures à 3 ans et supérieures à 3 ans.

Les ajustements et les intervalles de confiances associés sont présentés ci-dessous.

La Tille à Cessey-sur-Tille			
Q2	41 m³/s		
Q5	50 m <sup>3</sup> /s		
Q10	52 m <sup>3</sup> /s		
Q20	53 m <sup>3</sup> /s		
Q30	54 m³/s		
Q50	56 m³/s		
Q100	57 m <sup>3</sup> /s		

Débits de crue de la Tille à Cessey-sur-Tille

STATION:

La Tille à Cessey sur Tille

Nombre d'années: 46 A partir de :

1963

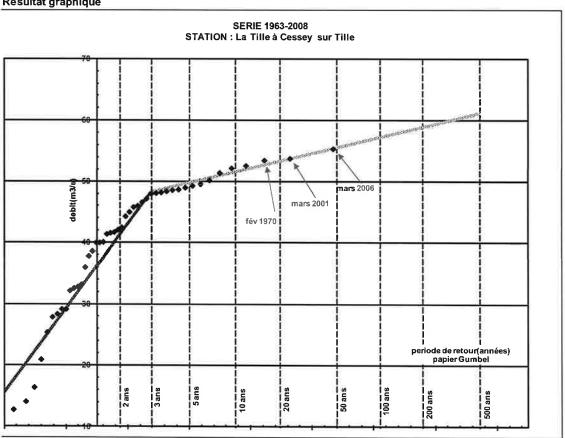
Résultats de l'ajustement statistique

PERIODE DE RETOUR (ans)	DEBITS AJUSTEMENT (m3/s) T < 3 T > 3		
2	41	<del>-</del>	
5	(¥)	50	
10	186	52	
20	1.7	53	
50		56	
100	•	57	

Années particulières (T selon ajustement de Gumbe!)

DATE	DEBITS (m3/s)	PERIODE DE RETOUR (emprique) T
29/04/1998	50.2	6
20/12/1982	51.4	9
03/12/1996	52.2	13
18/12/1981	52.6	15
01/02/1970	53.5	22
17/03/2001	53.8	25
11/03/2006	55.4	47

# Résultat graphique



#### 2.2.6 Débits de crue du Crosne

Le bassin du Crosne n'étant pas équipé de station hydrométrique, le débit décennal a été calculé selon la loi surface débit :

avec S= 32 km² on obtient :

Les débits d'occurrence plus rares sont estimés à partir de la station d'Ahuy pour laquelle il a été possible de reconstituer une série de 18 années. On applique au débit décennal calculé ci-dessus les coefficients multiplicateurs obtenus à la station d'Ahuy.

Les débits obtenus sont récapitulés dans le tableau suivant

Le Crosne à la confluence avec la Tille			
Q2	7 m³/s		
Q5	8 m³/s		
Q10	9 m³/s		
Q20	10 m <sup>3</sup> /s		
Q30	11 m <sup>3</sup> /s		
Q50	13 m³/s		
Q100	16 m <sup>3</sup> /s		

Débits de crue du Crosne à la confluence avec la Tille

#### 2.2.7 Débits de crue de l'Arnison

Le bassin de l'Arnison n'étant pas équipé de station hydrométrique, le débit décennal a été calculé selon la loi surface débit :

avec S= 56 km² on obtient:

Les débits d'occurrence plus rares sont estimés à partir de la station d'Ahuy pour laquelle il a été possible de reconstituer une série de 18 années. On applique au débit décennal calculé ci-dessus les coefficients multiplicateurs obtenus à la station d'Ahuy.

Les débits obtenus sont récapitulés dans le tableau suivant

L'Arnison à la confluence avec la Tille			
Q2	9 m³/s		
Q5	12 m <sup>3</sup> /s		
Q10	14 m³/s		
Q20	16 m <sup>3</sup> /s		
Q30	18 m³/s		
Q50	21 m³/s		
Q100	25 m <sup>3</sup> /s		

Débits de crue de l'Arnison à la confluence avec la Tille

# 2.3 SYNTHESE DES DEBITS DE PROJET

Les résultats des calculs des débits de crues sont récapitulés dans le tableau suivant.

Cours d'eau	Station	Surface BV (km²)	Q10 (m <sup>3</sup> /s)	Q100 (m <sup>3</sup> /s)	Q100/Q10
Ouche	Plombières	655	112	200	1.8
	Crimolois	867	134	239	1.8
Suzon	Ahuy	140	23	42	1.8
Norges	Genlis	264	40	88	2.2
Tille	Cessey-sur-Tille	744	52	57	1.1
Crosne	Confluence Tille	32	9	16	1.8
Arnison	Confluence Tille	56	14	25	1.8

Synthèse des débits de crues

# 3 ANNEXE 3: MODELISATION HYDRAULIQUE

#### 3.1 PRESENTATION

### 3.1.1 Généralités

Le modèle numérique de simulation des crues de l'Ouche en aval de Dijon s'appuie sur la connaissance topographique et bathymétrique de l'Ouche, de la Tille et de leurs principaux affluents et du champ d'expansion de ses crues, complétée par une analyse détaillée des spécificités du terrain.

#### 3.1.2 Crues modélisées

La crue historique de mars 2001 est modélisée ; elle permet de valider le calage du modèle en termes de hauteurs d'eau calculées et d'emprise des zones inondables cartographiées.

La crue centennale définie par les analyses hydrologiques est ensuite modélisée afin de définir une cartographie de l'aléa centennal sur l'ensemble des communes.

# 3.1.3 Aire d'étude, emprise du modèle

Le modèle construit couvre la vallée de l'Ouche de sa source jusqu'à la confluence avec la Saône. Il a été divisé en 4 grandes entités aboutissant à la construction de 4 sous-modèles distincts :

- Modèle OAM : l'Ouche en amont du lac Kir et la Vandenesse,
- Modèle SUZ : le Suzon en amont de Dijon,
- Modèle **DIJ** : l'Ouche et le Suzon dans la traversée de Dijon (du lac Kir à la confluence Ouche/Suzon),
- Modèle OAV : l'Ouche, la Tille et leurs affluents en aval de Dijon jusqu'à la confluence avec la Saône.

Le modèle OAV a servi spécifiquement à la réalisation des études de PPRI des 17 communes de l'Ouche, de la Tille aval et de leurs affluents.

### 3.2 CONSTRUCTION DU MODELE HYDRAULIQUE

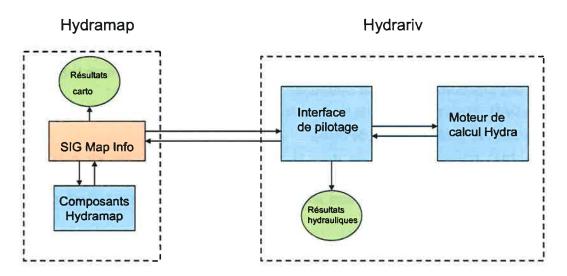
# 3.2.1 Le logiciel de simulation HYDRARIV

HYDRARIV est un logiciel de simulation des systèmes fluviaux, développé par Hydratec, pour répondre aux besoins très divers de modélisation hydraulique dans le domaine fluvial. C'est un outil de simulation complet, basé sur la résolution des équations de Barré de Saint Venant unidimensionnelles et bidimensionnelles. Ce logiciel comporte les particularités suivantes :

- il intègre 4 concepts de schématisation pouvant coexister au sein d'un même modèle : filaire, casier, bi dimensionnel et station de gestion,
- il offre un éventail étendu de fonctionnalités regroupées en 4 grands modules : hydrologie, hydraulique, advection-diffusion, contrôle et régulation,
- la résolution des équations de Barré de Saint Venant repose sur des algorithmes implicites, s'appuyant sur des techniques de sous structuration, ce qui confère à la fois une grande rapidité et une forte robustesse aux calculs,
- HYDRARIV est pilotée par une interface graphique fondée sur les commandes API de Windows: les objets graphiques font appel à des notions intuitives et à des commandes familières aux utilisateurs des logiciels de bureautique et de dessin du monde Windows. Cet environnement confère à HYDRARIV un grand confort d'utilisation.

HYDRARIV dispose de nombreux modules d'import et d'export avec des outils SIG, pour certaines opérations de pré et post-traitement : cette disposition est particulièrement utile pour les modèles bidimensionnels dont le paramétrage repose généralement sur l'exploitation de semis de points et de modèles numériques de terrain.

HYDRARIV est articulé autour des blocs fonctionnels schématisés sur la figure ci-dessous.



Le logiciel HYDRARIV proprement dit comprend une interface de pilotage graphique et un moteur de calcul composé de la chaîne de simulation Hydra.

L'interface remplit les fonctions principales suivantes :

- importation de données externes générées par d'autres applicatifs tels que les SIG,
- génération, éditions des entités de modélisation,
- paramétrage des scénarios,
- pilotage et contrôle des calculs de simulation. Ces derniers sont réalisés en sous tâche par la chaîne de simulation Hydra et sont totalement transparents pour l'utilisation,

- exploitation des résultats hydrauliques à partir des fichiers de résultats bruts produits par
   Hydra: courbes x(t), profils en long, cartes bi dimensionnelles d'écoulement,
- conditionnement et exportation de fichiers résultats au format MIF/MID en vue d'un posttraitement cartographique par un SIG, couplé à un modèle numérique de terrain M.N.T.

Les résultats de modélisation sont exportés vers le logiciel de post-traitement Hydramap, qui permet la réalisation de cartes d'aléa par croisement avec le MNT issu des levés topographiques disponibles en lit majeur.

### 3.2.2 Données topographiques et bathymétriques

Les données topographiques utilisées sont de plusieurs types, et ont toutes été levées dans le cadre de l'élaboration du Plan de Prévention des Risques d'inondation :

- **levés bathymétriques du lit mineur** : profils en travers du lit mineur de l'Ouche, de la Tille et de leurs affluents tous les 50 mètres environ,
- ouvrages hydrauliques : l'ensemble des ponts, des seuils et des vannages.
- **levés topographiques du lit majeur** : laser aéroporté (LIDAR) du lit majeur couvrant l'ensemble du bassin versant.

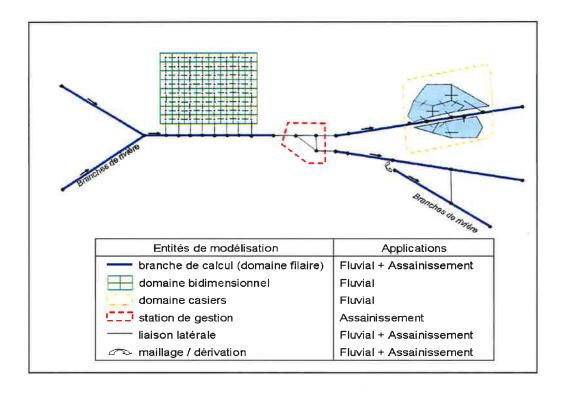
#### 3.2.3 Schématisation

### 3.2.3.1 Généralités

Compte tenu des **objectifs de la modélisation**, à savoir l'élaboration d'un diagnostic global du secteur d'étude et la production de cartes d'inondation précises fondées sur une topographie fine du terrain naturel, et des **caractéristiques locales** de la vallée inondable, un schéma mixte de modélisation a été choisi, comprenant une schématisation filaire à casiers et bi-dimensionnelle.

La connexion des différents domaines est assurée par les liaisons latérales, de natures différentes selon la topographie ou le type d'ouvrage.

La figure ci-après illustre les différents domaines coexistant dans les cinq sous-modèles de la zone d'étude.



### Entités de modélisation présentes dans le modèle hydraulique

# 3.2.3.2 Schématisation filaire

Le domaine filaire modélise l'écoulement le long d'un bief de rivière ou de vallée inondable, caractérisé par une direction privilégiée d'écoulement le long de son axe longitudinal.

Le modèle filaire rend compte du fonctionnement du lit majeur d'un cours d'eau, de ses affluents et des principaux axes d'écoulement.

Le bief de vallée est composé d'une succession de tronçons de rivière entrecoupés de singularités hydrauliques formant obstacle à l'écoulement.

Le modèle filaire se construit à partir des profils en travers. L'hydraulicien synthétise avec 14 points, les profils en travers levés par le géomètre. Il interpole des profils supplémentaires pour rester fidèle à la géométrie du lit du fleuve.

La schématisation filaire est utilisée pour représenter l'ensemble du lit mineur de l'Ouche et de la Tille, de leurs affluents et des bras de dérivation.

### 3.2.3.3 Schématisation bi-dimensionnelle

La schématisation bidimensionnelle est retenue sur les secteurs de lit majeur où des vitesses d'écoulements conséquentes sont observées ; la quasi – totalité de la vallée est ainsi modélisée par cette représentation. Les voiries assurant un écoulement des eaux en lit majeur sont notamment représentées par un maillage très fin.

La rugosité du fond est définie en fonction du type de terrain ou du mode d'occupation de sol en place.

Les berges de chaque lit de cours d'eau sont connectées au domaine bidimensionnel par l'intermédiaire de liaisons spécifiques apparentées à des déversoirs, la cote et la largeur de chacune étant fonction du profil de la berge.

Les singularités ponctuelles au droit des franchissements routiers ou ferrés sont schématisées par :

- des lois d'orifice pour les buses et les ponceaux de décharge,
- des lois de seuil pour les routes, chemins, digues, murets, ... submersibles.

### 3.2.4 Définition des apports hydrologiques

Les débits des différents cours d'eau sont injectés en amont du modèle ; les hydrogrammes correspondant à chacun des scénarios hydrologiques modélisés sont issus de l'analyse hydrologique.

# 3.2.5 Calage du modèle

Le modèle est calé sur la crue de mars 2001, par comparaison avec les repères de crue relevés sur le terrain dans le cadre d'enquêtes spécifiques effectuées auprès des riverains et de la commune.

